

Les positions de feu Houari Boumediene en faveur des causes justes saluées

P.03



SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°2893 Mardi 29 Décembre 2020 - Prix: 15 DA - www.seybouseimes.dz

**Les antennes du CNRC
ouvertes après les heures
de travail légales jusqu'au
31 décembre**

P.04

**Industrie automobile :
180 dossiers de candidature
de construction de véhicules
et de concessionnaires
de véhicules neufs**

P.24



**MOHAMED
CHARFI :**



« Nous sommes
prêts à organiser les
législatives » P.03

EMPLOI :



**Le certificat de résidence
n'est plus exigé aux
demandeurs dans
les wilayas du Nord,
maintenu dans les
wilayas du Sud** P.24

**PRISE EN CHARGE
DES CATÉGORIES
VULNÉRABLES :**



**Vers l'élaboration
d'un fichier national** P.04

ANNABA

**Prochaine distribution
d'un quota de 2200
logements dans la localité
Benmostefa Benaouda**



P.05

Goudjil rappelle le principe "immuable" de la politique étrangère de l'Algérie

Le président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, a réaffirmé, dimanche dernier à Alger, l'attachement de l'Algérie au "respect de la souveraineté des pays et le droit des peuples à l'autodétermination", rappelant que celui-ci constitue un "principe immuable" de sa politique étrangère, indique un communiqué du Conseil.

Lors d'une rencontre au siège du Conseil de la Nation avec Giovanni Pugliese, ambassadeur de la République d'Italie à Alger, M. Goudjil "a réitéré à



son interlocuteur le principe immuable de la politique étrangère de l'Algérie relatif au respect de la souveraineté des pays et le droit des peuples à l'autodétermination, un droit

imprescriptible et inaliénable", souligne le communiqué.

Selon la même source, le président du Conseil de la Nation par intérim "a rappelé dans ce sens, le refus de l'Algérie de s'ingérer dans les affaires internes des pays tout autant qu'elle n'accepte aucune ingérence dans ses affaires internes".

L'entretien a constitué "une occasion pour aborder les développements aux niveaux régional et international", et a permis, aussi, aux deux parties de "passer en revue l'état des relations bilatérales ainsi que

le processus suivi de concert afin d'élever ces relations à un partenariat d'excellence véritable".

Lors de cette audience, les deux parties ont évoqué, en outre, "les relations parlementaires et la nécessité d'oeuvrer à la réactivation des groupes d'amitié parlementaire au niveau des institutions législatives des deux pays de manière à accompagner et à impulser la dynamique et le rapprochement qui caractérisent les relations entre les gouvernements des deux pays à tous les niveaux.

Distinction des lauréats de la 25^{ème} édition du prix du 1^{er} novembre 1954

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droits a organisé, samedi dernier à Alger, une cérémonie de distinction des lauréats de la 25^e édition du prix du 1^{er} novembre 1954, en présence du secrétaire général (SG) du ministère, de nombre de ministres et des conseillers du Président de la République.

La première place de ce concours consacré aux domaines du roman, du récit, de la poésie, de la recherche historique et de l'audiovisuel a été remportée par Boudarba Abdelkader, Abdelhakim Kouider, Boufahta Ahmed, Abdelkader Hallis et Bouhanna Mohmaed Lamine.

La cérémonie a été inaugurée par la distinction du moudjahid et militant, Athmane Belouizdad, membre du groupe historique des 22 et un hommage posthume au défunt moudjahid, Lamine Bechichi.

Lors de cette cérémonie organisée au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a indiqué dans une allocution lue en son nom par le SG, Laid Rebika, que «la question de la contribution à l'écriture de notre histoire nationale authentique et aux études et recherches sur notre patrimoine lié à la résistance nationale, au mouvement national et à la guerre de libération, se veut un message humanitaire et une mission civilisationnelle confiée à notre secteur à travers les institutions placées sous sa tutelle notamment



le Centre national d'études et de recherche sur le Mouvement national et la Révolution du 1^{er} novembre 1954 (CNERMN54), un cadre hautement qualifié pour abriter tout ce qui traite de l'aspect académique».

«Le CNERMN54 est un incubateur dans lequel se tissent les liens avec le patrimoine culturel et historique et un facteur de recherche scientifique et d'activité intellectuelle qui vise la préservation du legs de la Nation et de sa mémoire à la faveur de la présence active de l'histoire à travers les recherches et les projets qu'il élabore dans le cadre des programmes nationaux de recherche scientifique et de développement technologique», souligne le ministre.

«L'objectif est d'ancrer une culture historique sur tous les plans en vue de réaliser une contribution effective au développement socio-économique au sein de l'Algérie nouvelle désormais aux contours clairs, à commencer par les 54 engagements du Président de la République inspirés de la Déclaration du 1^{er} novembre 1954».

Le ministre a rappelé que le concours «prix du 1^{er} Novembre 1954» pour la distinction de la meilleure œuvre littéraire et artistique ainsi que des études et des recherches historiques en relation avec la Révolution «revêt une grande importance, visant à diversifier les mécanismes et les moyens de la préservation de la mémoire historique avec

ses épopées et ses victoires pour en tirer les enseignements sur lesquels se baser pour comprendre le présent et prospecter l'avenir». Soulignant que la rencontre d'aujourd'hui coïncide avec une date commémorative, à savoir le 116^{ème} anniversaire de la mort au champ d'honneur du résistant Mohamed Lamjed Ben Abdelmalek dit Cherif Boubeghla, symbole du courage et de la résistance», M. Zitouni a rappelé que «l'Algérie a récupéré les restes mortuaires de ce héros national à l'instar des 24 autres parmi ses compagnons martyrs de la résistance populaire pour les enterrer dans notre pays et ce après la décision historique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à

l'occasion du 58^{ème} anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse».

M. Zitouni a affirmé, à ce propos, que «son département centre ses efforts pour encourager et soutenir la préservation et l'enrichissement de la mémoire, de l'écriture de l'histoire nationale pour perpétuer son enseignement au fil des générations et partant, relever les défis et protéger les acquis».

Le ministre des Moudjahidine a par ailleurs, relevé que ce concours national «vise les jeunes plumes parmi les chercheurs et les passionnés pour les inciter et les encourager à faire des recherches scientifiques et à innover dans le domaine historique».

Cela, poursuit le ministre, «s'inscrit dans le cadre des efforts inlassables du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit visant à ancrer la culture historique et à créer un environnement de compétition contribuant à la valorisation de notre patrimoine culturel et historique et à encourager toutes les initiatives qui soutiennent ce noble choix». A cette occasion, le conseiller auprès du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi a retracé les principaux parcours de l'expérience militante et révolutionnaire du défunt moudjahid Lamine Bechichi et ses apports à la révolution à travers l'information, la radio secrète ainsi que ses productions artistiques postindépendance.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Direction, rédaction et administration :
46, rue Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,
s'adresser à l'entreprise
nationale de communi-
cation d'édition et de
publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

Les manuscrits, photo-
graphies ou tout autre
document et illustration
adressés ou remis
à la rédaction ne seront
pas rendus et ne feront
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tous articles sauf
accord de la rédaction

Les positions de feu Houari Boumediene en faveur des causes justes saluées

Les participants à l'hommage organisé, samedi dernier, en commémoration du 42e anniversaire de la disparition du président Houari Boumediene, ont salué ses positions en faveur des causes justes, notamment son soutien aux mouvements de libération.

Organisé par l'Association Mechaal Echahid au Palais de la Culture Moufidi Zakaria sous le thème «Boumediene et les mouvements de libération», cette cérémonie «se veut un hommage à la mémoire du défunt et une réitération des positions de principe de l'Etat algérien à l'égard des causes de libération», a déclaré à l'APS le président de l'Association, Mohamed Abad.

Les intervenants à cette cérémonie, à laquelle ont pris part les ambassadeurs de l'Etat palestinien et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger ainsi que l'ancien ambassadeur d'Algérie Noureddine Djoudi, ont évoqué les hauts faits du défunt moudjahid et ses principes ayant inspiré la lutte et le combat des peuples pour l'indépendance en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans d'autres contrées du monde.

Les questions palestinienne et sahraouie ont été au coeur de cette rencontre au regard de leur place dans la politique de l'Algérie en matière de défense des causes justes.

Vers la réactivation du Comité



national de solidarité avec le peuple palestinien

A cette occasion, M. Abad a proposé la réactivation du Comité national de solidarité avec le peuple palestinien, précisant que l'annonce officielle est prévue à l'occasion de la commémoration de la révolution palestinienne et de la Journée nationale du Chahid.

Il a réaffirmé la position de la société civile au sujet des causes palestinienne et sahraouie, en tant que «ligne rouge» pour le peuple et l'Etat algériens.

De son côté, l'ambassadeur palestinien, Amine Makboul a salué la position de l'Algérie à l'égard de la question palestinienne ainsi que celle de feu Houari Boumediene qui, a-t-

il dit, «n'était pas uniquement un dirigeant algérien mais aussi un leader arabe, africain et musulman, tel que décrit par le chef palestinien, feu Yasser Arafat», rappelant son soutien aux mouvements de libération en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

«Convaincu du droit des peuples à l'autodétermination, il n'a cessé d'être aux côtés des peuples aspirant à la liberté et à l'indépendance», a-t-il soutenu en hommage au défunt Boumediene, saluant par la même la position de l'Algérie «en faveur des peuples qui militent pour leur liberté».

Le peuple palestinien retiendra pour toujours au peuple algérien et à l'Algérie leurs positions inaliénables en sa faveur et en

soutien à tous les mouvements de libération, des positions auxquelles elle tient en dépit des difficultés, a-t-il dit.

Par la même occasion, le diplomate palestinien a tenu à mettre en avant la position «claire et ferme» du président de la République, Abdemadjid Tebboune, vis-à-vis de la normalisation des relations avec l'entité sioniste, rappelant sa déclaration que «la cause palestinienne est sacrée pour le peuple algérien» et qu'elle «reste au coeur des questions du Moyen-Orient».

Soulignant «l'importance de cette décision pour le moral du peuple palestinien», M. Amine Makboul a réitéré «son profond respect et sa reconnaissance au président Tebboune».

De son côté, l'ambassadeur de la RASD Ahmed Taleb Omar a déclaré dans une allocution au nom du peuple sahraoui : «nous remémorons aujourd'hui les grandes réalisations de cette figure emblématique qui s'est révoltée contre l'oppression et le colonialisme, et qui est une source d'inspiration pour des générations entières».

Il a rappelé, dans ce sens, l'engagement du défunt pour l'avènement d'un monde plus juste à travers le soutien de l'Algérie aux mouvements de libération et de décolonisation, à l'instar de l'Angola, du Mozambique, du Zimbabwe, de la Palestine et du Sahara occidental. L'ambassadeur sahraoui a salué également la position du président Tebboune qui avait réitéré «l'unanimité» de tous les Algériens concernant la cause sahraouie. Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des diplomates, des personnalités historiques et des membres de la société civile, un documentaire produit par la Télévision algérienne intitulé «Houari Boumediene, un parcours et des positions», a été projeté.

A l'issue de cette cérémonie, des médailles de commémoration ont été remises aux ambassadeurs palestinien et sahraoui, outre la distinction de la famille de feu Houari Boumediene, représentée par sa nièce, Fouzia Boukherouba.

Mohamed Charfi :

« Nous sommes prêts à organiser les législatives »

Même si la date des prochaines législatives n'est pas encore fixée, la convocation du corps électoral relevant des compétences du président de la République, le processus préparatoire semble être bien engagé.

C'est le président Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui le fait savoir hier lundi, lors de son passage au Forum de la radio nationale en assurant que « nous sommes prêts à organiser les législatives »

Le président de l'ANIE évoque aussi une collaboration entre son institution et la Commission en charge de la réforme de la loi électorale, promettant ce propos une plate-forme pour permettre aux citoyens de consulter justement les propositions de la commission dirigée par le Pr

Laraba.

« La loi électorale qui sera rendue publique dans quelques heures va poser un cadre de lutte contre la corruption et la fraude qui ont jeté le discrédit sur le processus démocratique et tous les précédents rendez-vous électoraux », fait valoir Mohamed Charfi

Dans cette lutte contre la fraude et le phénomène de la « Chkara », l'ANIE compte avoir le rôle de fer de lance, raison pour laquelle son président réclame plus de prérogatives et veut que ses décisions soient du même niveau, en terme de hiérarchie des normes, que les décrets signés par le Premier ministre.

L'un de ces mécanismes, c'est la neutralisation de l'Administration qui a toujours été pointé du doigt par rapport aux fraudes, à travers l'achat des voix, la



manipulation des dossiers des candidatures.

« Le président de la République a pris la décision de soustraire l'administration aux différentes opérations électorales, aujourd'hui, c'est l'ANIE qui en a la charge exclusive et la collaboration

avec l'Administration pour des questions logistiques n'est pas antinomique de l'autonomie absolue de l'ANIE », assure Mohamed Charfi.

Ce dernier évoque aussi la nouvelle constitution, dont dépend justement la nouvelle

loi électorale, jugeant qu'elle « a apporté de nouveaux acquis, mais elle ne peut produire ses effets qu'après sa signature par le président de la République »

La nouvelle loi électorale contiendra des dispositions qui permettront aux jeunes de s'assurer les moyens financiers d'être des candidats aux prochaines législatives, indique Mohamed Charfi qui rappelle l'engagement du président Tebboune de favoriser l'émergence des jeunes sur la scène politique en vue justement de renouveler la classe politique.

A propos d'un possible jumelage des législatives et des locales, comme cela a été évoqué dans les médias, le président de l'ANIE se dit « opposé », non pas pour des raisons politiques, mais pour des considérations logistiques et humaines.

Les antennes du CNRC ouvertes après les heures de travail légales jusqu'au 31 décembre

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) a annoncé, dimanche dernier, que les guichets de ses antennes locales à travers 48 wilayas resteront exceptionnellement ouvertes après les heures de travail légales, et ce jusqu'au 31 décembre 2020, pour permettre aux opérateurs de parachever la mise en conformité de leurs extraits du registre du commerce selon le format électronique.



Cette mesure "intervient pour permettre aux commerçants et opérateurs économiques n'ayant pas procédé à la

mise en conformité de leurs extraits du registre du commerce par l'insertion du code électronique "RCE" de le faire avant expiration du délai légal de mise en conformité au Registre du commerce électronique (RCE) fixé au 31 décembre 2020", Selon un communiqué posté par le CNRC sur son compte Facebook.

A cet effet, tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour permettre

à tous les commerçants et opérateurs économiques de régulariser leur situation dans les meilleures conditions et assurer la réussite de cette opération à laquelle le CNRC accorde la priorité, ajoute-t-on de même source.

Le ministère du Commerce avait souligné auparavant qu'après expiration du délai, les extraits du registre du commerce ne comportant pas ce code électronique seront non valides et sans effet.

PRISE EN CHARGE DES CATÉGORIES VULNÉRABLES:

Vers l'élaboration d'un fichier national

Un projet d'élaboration d'un fichier national intersectoriel unifié pour la définition des besoins des catégories vulnérables, notamment au niveau des zones d'ombre a été annoncé dimanche à Alger.

Cette annonce a été faite lors d'une réunion sectorielle sous la supervision des ministres de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou et de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah en sus du président du Conseil national économique et social (CNES), Reda Tir avec la participation des différents secteurs et institutions concernés.

Intervenant à l'occasion, Mme. Krikou a souligné l'importance de cette réunion de coordination dans le processus de préparation de ce fichier national qui a pour objectif d'assurer l'efficacité en matière de prise en charge des catégories défavorisées notamment dans les zones d'ombre, et ce, à travers la mise en place de mesures adéquates en recourant aux technologies modernes.

Etd'ajouter que cette démarche s'inscrit dans le cadre "de la concrétisation du programme du président de la République prévoyant l'amélioration de la prise en charge des catégories vulnérables à travers l'introduction de la numérisation et l'utilisation des nouvelles technologies pour une communication meilleure au sein du Service public", a-t-elle rappelé, mettant en avant l'importance de l'activation du rôle du



CNES.

Par ailleurs, elle a rappelé le rôle de son secteur dans "l'insertion de ces catégories dans les activités socio-économiques en vue d'améliorer leur niveau de vie et de concrétiser le développement".

De son côté, le ministre de la Numérisation et des Statistiques a insisté sur l'importance de cette réunion de coordination pour la prise en charge des catégories vulnérables notamment dans les zones d'ombre, ajoutant que le renforcement de l'intérêt accordé aux catégories défavorisées fait partie des priorités du Gouvernement.

Le ministre a indiqué, dans ce cadre, que les travaux de cette rencontre prévoient "la

détermination des besoins de ces catégories nécessitées et l'examen des moyens de leur prise en charge pour aboutir ainsi à l'élaboration d'un fichier unifié".

"La numérisation et les statistiques sont deux bases importantes pour développer chaque secteur et exécuter les politiques du gouvernement. Le secteur contribue, à cet effet, à l'action de coordination en vue d'accorder une importance aux catégories vulnérables dans le cadre de la politique de la solidarité nationale », a-t-il dit.

Dans le cadre des procédures urgentes du dossier de la numérisation, le ministre a annoncé le parachèvement de pas moins de 64 opérations numériques d'ici la fin de

l'année prochaine dont des opérations touchent le secteur de la solidarité nationale ».

De son côté, le président du Conseil national économique et sociale (CNES), Redha Tir, a mis l'accent sur la prise en charge des catégories défavorisées et l'amélioration de leur situation notamment en cette conjoncture sanitaire difficile.

M. Tir a réitéré l'engagement du CNES à contribuer à cette action par la mobilisation de tous les moyens humains (experts, cadres spécialisés dans les affaires sociales, économiques et statistiques) pour la mise en place d'un système de traitement numérique pour définir les besoins de ces catégories, ajoutant que son instance s'apprête à réaliser un

projet numérique qui sera prochainement lancé sur un site électronique.

Il a indiqué que le CNES s'engage également à promouvoir les secteurs économique et environnemental, deux principales bases pour la réalisation du développement durable, rappelant toute l'importance "de mettre une vision économique claire par l'élaboration de programmes efficaces pour revitaliser les zones rurales et celles enclavées.

Il s'agit également de relancer le patrimoine culturel et civilisationnel à travers la promotion de l'artisanat et des métiers et la formation de l'élément humain, a-t-il dit.

ANNABA / HABITAT

Prochaine distribution d'un quota de 2200 logements dans la localité Benmostefa Benaouda (Ex Draa Errich)

Tayeb Zgaoula

Les services de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) indiquent qu'il sera procédé prochainement à la distribution d'un quotas de 2200 unités de logements aux souscripteurs (AADL) dans le cadre du programme location-vente au niveau du nouveau pôle de la localité "Benmostefa Benaouda" (Ex-Draa Errich) indiquant que les

travaux de ce projet sont en bonne voie d'achèvement.

Ainsi les familles qui attendent depuis plus de 7 années vont ainsi bénéficier de leurs logements neufs. Aussi d'autres projets relevant de cette Agence (AADL) implantés à la cité "Kalitoussa" dans la commune de Berrahal et Gantara sont en cours de réalisation. Tous ces sites ont accueilli dernièrement la visite du wali d'Annaba, Djamel Eddine

Berrimi, et la délégation qui l'accompagne. Le wali qui s'est enquis sur place de l'avancement de ces projets, a déploré les retards enregistrés dans les travaux liés, notamment au cadre de vie des citoyens, alimentation en eau, gaz et électricité. Il n'a pas manqué sur place d'exhorter les responsables concernés à accentuer la cadence des travaux pour permettre la livraison de ces chantiers dans les délais prévus.



ANNABA / CCI SEYBOUSE

Dynamisme et professionnalisme sont les crédos de la CCI Seybouse

Imen.Boulmaiz

Sous la direction claire voyante et hautement professionnelle de son directeur et de son président, en l'occurrence messieurs Haddad Khaled et Mansouri Farid Mohamed Riad, la CCI Seybouse Annaba, a su préserver son dynamisme et son potentiel, malgré les aléas et les handicaps rencontrés durant une année difficile, marquée par le spectre de la pandémie du covid-19. Les cadres et les agents de la CCI Seybouse ont assumé leur responsabilité jusqu'au bout avec beaucoup d'abnégation et de professionnalisme. La CCI Seybouse constitue le cadre par excellence de dialogue et de concertation qui s'impose de droit et de fait comme interface entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques qui relèvent des secteurs du Commerce, de l'industrie et des services. La CCI



Seybouse reste à la disposition de l'ensemble des opérateurs économiques, puisque des formations sont offertes pour le compte des entreprises publiques afin de profiter du savoir-faire et l'expérience de la chambre dans ce domaine. Par ailleurs, dans le cadre de la maintenance permanente du patrimoine immobilier et architectural original du palais consulaire abritant la chambre de commerce, une opération de relooking a été initiée récemment pour redorer d'avantage le blason de cette institution centenaire et générer un cadre de travail agréable et opérationnel.

ANNABA / FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Réveillon : les voyages organisés suscitent des inquiétudes chez les citoyens

Imen.Boulmaiz

Cette année, le réveillon du nouvel An sera célébré, sous couvre-feu imposé de 20 heures à 5 heures du matin, avec l'observation des mesures sanitaires recommandées. Si les rassemblements sur la voie publique sont interdits, les réunions privées ou familiales devront être limitées, dans le respect des gestes barrières. En effet, le secteur de la santé s'inquiète de la tournure des choses alors que la situation sanitaire montre des signes d'apaisement, les mesures restrictives ne devraient pas s'alléger de sitôt. On s'attend à ce que de nombreux Algériens, notamment des Annabis ont choisi le Sud algérien comme destination de vacances. Djanet et Tamanrasset, Oued Souf ou encore Biskra font partie des choix les plus courants. Les agences de voyages privées se lancent dans ce créneau prometteur après plusieurs mois d'inactivité. Sur les réseaux sociaux, les offres s'enchaînent pour ce mois de



décembre. La concurrence est rude pour cette fin d'année marquée par la levée partielle des mesures restrictives. Les agences de voyages rivalisent en proposant divers avantages pour les clients intéressés par un séjour dans le sud après des mois de confinement, de stress et d'angoisse généralisée. Par ailleurs, un médecin travaillant dans le service d'épidémiologie, nous a confié que les rassemblements sur la voie publique sont prohibés et les réunions privées, en intérieur, doivent respecter une limite de six adultes par table. Et bien sûr, les désormais habituels gestes barrières sont toujours à l'ordre du jour (port du

masque, gel hydroalcoolique) ainsi que la distanciation sociale et l'aération régulière du domicile. Le test Covid-19 et l'auto-confinement sont recommandés, mais ne sont pas un "totem d'immunité". Un directeur d'agence nous a confié que malgré toutes les conséquences commerciales, ce n'est pas le moment d'organiser des réveillons. D'ailleurs, les vrais professionnels du tourisme local se sont abstenus de proposer des voyages de fin d'année afin d'éviter de créer des clusters dans le Sud et faire des victimes potentielles. Il a été noté que la wilaya de Béchar, où se situe notamment Taghit, l'une des destinations touristiques les plus prisées en fin d'année, a décidé d'annuler toutes les réservations et les séjours organisés dans la wilaya. Dans une décision datée du 24 décembre, la Direction locale du tourisme annonce l'annulation de toutes « les réservations dans les hôtels et les séjours organisés ».

ANNABA / COVID-19

Effets collatéraux sur les activités commerciales Les propriétaires des bains maures manifestent leur colère

Sihem Ferdjallah

Avec une baisse d'activité de 100 %, les bains maures ont particulièrement pâti de la crise sanitaire. Le coronavirus (Covid-19) a mis leurs propriétaires dans de graves difficultés financières du fait des restrictions contraignantes

décidées par les pouvoirs publics. Ces derniers ont dénoncé dernièrement cette situation qualifiée d'angoissante dans laquelle ils pataugent depuis les restrictions décidées par les pouvoirs publics pour endiguer la propagation du coronavirus. Ils tournent en rond et ne savent plus à quel

saint se vouer. La raison pour laquelle ils attirent l'attention des pouvoirs publics sur la dégradation de leur activité. Force est de constater que ce secteur d'activités fait face à la crise sanitaire et qu'il lui faudrait du temps et des mesures de soutien de longue haleine pour pouvoir être redressé.

Les propriétaires ont, en tout cas, manifesté leur mécontentement quant à cette mesure, estimant que leur gagne-pain se trouve menacé d'autant plus qu'ils ont plusieurs charges à payer. Pour rappel, quelques spa ont repris du service mais les bains maures restent toujours fermés



ANNABA / LOGEMENTS SOCIAUX

Les occupants des bidonvilles de Seraïdi s'insurgent organisent un sit-in devant le siège de la wilaya

Sarah Yahia

Des dizaines d'habitants des bidonvilles de Seraïdi, se sont rassemblés, devant le siège de la wilaya d'Annaba pour réclamer l'affectation des logements du quota des 100 logements sociaux conçus pour leur commune. Ils exigeaient d'être reçus par le wali



pour lui exprimer leurs préoccupations. D'autant que si les responsables avaient tenu leurs promesses, ils seraient en principe déjà

relogés depuis quatre ans dans des logements décents. Raison pour laquelle les occupants des bidonvilles ont décidé de recourir à cette action dans le but d'attirer l'attention du premier responsable de l'exécutif. Indignés, les protestataires demandent aux autorités de la wilaya de tenir leurs promesses et de mettre fin à

leur calvaire. Selon des informations recueillies sur place, ces familles semblent vivre un véritable calvaire, et occupent des habitations précaires réalisées avec leurs moyens de bord, et ce en l'absence d'un minimum de commodités, comme l'évacuation des eaux usées, l'alimentation d'eau potable, l'électricité et les

sanitaires. A ce titre, ces derniers ont sollicité une intervention urgente des autorités locales afin de désigner une commission ad-hoc pour constater de visu les conditions difficiles dans lesquelles ils vivent au quotidien et aspirer comme tout autre citoyen à un logement social avec de meilleures conditions de vie.

ANNABA / CADRE DE VIE

La cité "El Moukawama" croule sous des ordures ménagères

Sarah Yahia

Les habitants de la cité "El Moukawama" de la commune d'El Hadjar dénoncent la dégradation de leur environnement. Ces derniers se plaignent de la prolifération et de l'accumulation des déchets ménagers au niveau de leur cité, des tas d'ordures constituent le décor d'un grand nombre de quartiers de la commune, tendant vers la clochardisation de cette cité, sans parler des odeurs nauséabondes que dégage ces déchets, ainsi que le décalage anarchique des horaires dans le ramassage des ordures. Une situation qui a provoqué le courroux des citoyens, qui dénoncent l'indifférence des autorités concernées.



Cette insalubrité a favorisé la prolifération des foyers d'insectes rampants et volants et des animaux errants, une menace pour la santé des riverains, en particulier leurs enfants qui risquent d'être agressés à tout moment. A ce titre les habitants interpellent les autorités locales afin de mettre fin à ce problème dans les meilleurs délais.

ANNABA :

Un homme décède par électrocution à Valmascort

Imen.B

Le quartier de Valmascort, a été ébranlé, avant-hier, après le décès par électrocution d'un jeune homme âgé de 36ans dans un immeuble en construction. Aussitôt prévenue la protection civile s'est rendue sur les lieux afin de secourir

la victime, mais malheureusement le médecin ne fera que constater le décès. Le corps de la victime a été évacué vers la morgue d'hôpital d'Ibn Sina. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce drame qui reste toujours inconnues.



ANNABA / SOLIDARITÉ Les annabis s'entraident; collecte de vêtements pour les démunis

S.F

C'est encore une fois la société civile qui se mobilise par le biais des nombreuses associations et clubs qui se sont organisés pour lancer des appels aux dons d'habillement et divers pour assister les familles démunies. En effet, selon nos informations, ce sont principalement des associations à Annaba et des groupes sur facebook qui ont lancé des appels et ont commencé déjà à réceptionner des dons, des matelas, des couvertures, de la nourriture, des médicaments. "Med Battel" un groupe sur facebook qui fait la collecte de dons pour les distribuer aux familles sans ressources ou dans le besoin.



Selon un jeune bénévole, les Algériens pour ne pas dire seulement les annabi sont invités à se débarrasser des vêtements qui encombrant leurs armoires au profit de ces familles nécessiteuses. Pour rappel, l'utilisation des réseaux sociaux a permis de toucher les âmes charitables qui les ont aidés dans leurs missions humanitaires. C'est grâce à leurs dons, que plusieurs familles ont pu être assistées par ce minimum d'assistance. A noter, que les actions de bienfaisance similaires ont touchés les quatre coins de la wilaya.

FAITS DIVERS :

Deux sorcières arrêtées avec leurs clientes à Tipaza

La sorcellerie reste une pratique bien répandue au sein de la société algérienne, elle constitue même parfois une menace vis-à-vis des citoyens. C'est dans la wilaya de Tipaza, que les services de la sûreté de la localité de Ahmer Al Ain, ont procédé à l'arrestation de deux sorcières en flagrant délit, mais aussi de quelques-unes de leurs clientes.

Suite à cette opération qui s'est soldée par l'arrestation des deux sorcières de la localité de Ahmer Al Ain, dans la wilaya de Tipaza, et ce, au moment où elles étaient entrain de pratiquer des rites en compagnie de 10 clientes, les services de la sûreté de daïra ont pu également mettre la main sur plusieurs ustensiles dédiés à la pratique de la sorcellerie, comme l'indique le journal arabophone Al



Bilad. L'arrestation s'est déroulée à l'intérieur du domicile des deux accusées, un domicile apparemment converti en cabinet de sorcellerie où elles accueillent leurs clients.

Suite au phénomène de la disparition d'enfants qui a pris de l'ampleur durant ces dernières années, la sorcellerie est de plus en

plus pointée du doigt, vu que cette dernière peut recourir à des rites inhumains qui consistent à faire subir des mutilations à des jeunes enfants.

Dans la dernière affaire de disparition, celle de l'enfant Yanis, l'enquête s'est également penchée sur le cas de quelques sorciers qui exercent non loin du lieu de la disparition de l'enfant.

Industrie pharmaceutique : Signature d'arrêtés pour relancer la production locale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a paraphé plusieurs arrêtés ministériels permettant la relance de la production locale des médicaments et les produits pharmaceutiques, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

«Dans le cadre de la continuité du processus de mise en place d'un nouveau cadre réglementaire régissant l'enregistrement des produits pharmaceutiques et après publication des trois décrets exécutifs relatifs à l'enregistrement des médicaments, l'homologation des dispositifs médicaux et le comité économique, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a procédé hier samedi, à la signature de huit (8) arrêtés», a précisé la même source.

Il s'agit d'un arrêté fixant le modèle du formulaire de la demande de pré-soumission des produits pharmaceutiques



soumis à l'enregistrement, un arrêté fixant la composition du dossier d'enregistrements des médicaments à usage de la médecine humaine, ainsi qu'un arrêté portant désignation du président et des membres de la commission d'enregistrement des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine.

Le ministre a également signé un arrêté fixant la procédure de l'évaluation documentaire et/ou technique du dossier d'enregistrement et la liste des médicaments concernés, un arrêté portant missions, composition organisation et fonctionnement du comité d'experts cliniciens et un autre arrêté portant désignation

du Président et des membres de la commission d'homologation des dispositifs médicaux.

Deux autres arrêtés ont également été signés, à savoir un arrêté portant désignation du président et des membres du Comité économique intersectoriel des médicaments et un arrêté fixant la procédure de fixation des

prix médicaments par le comité économique intersectoriel.

Ces arrêtés ministériels, notamment ceux relatifs à l'installation effective de la commission d'enregistrement des médicaments et la commission d'homologation des dispositifs médicaux, ainsi que le comité des experts cliniciens et le comité économique intersectoriel des médicaments, vont «permettre de relancer la production locale et accélérer le traitement des dossiers en instance d'enregistrement et de contrôle, en particulier pour les bio-thérapeutiques similaires qui feront mécaniquement baisser la facture d'importation».

De plus, ces textes consacrent «la création de valeur ajoutée à travers la définition du taux d'intégration et la promotion de l'export de la production locale», selon le communiqué.

En fin, ces textes permettront à «l'agence nationale des produits pharmaceutiques, à l'instar des agences les plus avancées, de procéder à l'enregistrement des vaccins Covid-19 dans les meilleurs délais».

Sonelgaz signe une convention de coopération avec la société libyenne GECOL

Le Groupe Sonelgaz et la société énergétique libyenne Général Electric Company (GECOL) ont signé dimanche dernier à Alger une nouvelle convention de coopération élargissant ainsi la coopération entre les deux entités à la production, au transport et à la distribution d'électricité et de gaz, selon le P-dg de Sonelgaz, Chaher Boulekhras.

Lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de signature en présence du représentant diplomatique de l'Ambassade de Libye en Algérie, Mohamed El-Jlidi, M. Boulekhras a fait savoir que cette nouvelle convention de coopération fait suite à celle précédemment paraphée entre les deux entreprises dans le domaine de la production, précisant que ce partenariat est désormais élargi au transport et à la distribution d'électricité et de gaz ainsi qu'aux énergies renouvelables et à l'aspect de la formation.

«Concernant le renouvelable, Sonelgaz dispose d'un capital expérience sur les projets réalisés en termes d'engineering, de maintenance et d'exploitation des centrales. Nous allons également développer cette coopération vers la formation et les services»,

a-t-il annoncé, soulignant que la crise sanitaire a aussi permis à Sonelgaz d'évaluer ses capacités de satisfaction des besoins nationaux et ceux des pays voisins dans le cadre de l'export d'énergie et de savoir-faire.

Selon le P-dg de Sonelgaz, la dynamique de coopération avec la Libye s'effectue dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Il s'agit, a-t-il dit, d'exposer toutes les opportunités offertes et les intérêts communs aux deux entreprises.

«Dans les jours à venir, nous allons créer un groupe de travail efficace sur les différents domaines de coopération entre les deux entités. Ce groupe ouvrera à court terme sur une phase d'urgence et à moyen et long termes à travers une coopération durable», a détaillé M. Boulekhras.

Pour sa part, l'autre signataire de cette convention, le président du Conseil d'administration de GECOL, Wiam El-Abdeli, il a fait savoir que cette coopération entre dans le cadre de la poursuite des échanges ayant eu lieu entre les équipes des deux entreprises suite à l'intervention des techniciens de Sonelgaz au mois d'octobre dernier pour la réparation et



la remise en état de la centrale électrique libyenne de Khoms d'une capacité de 500 MW en moins de 10 jours.

Il s'est félicité du soutien de Sonelgaz «à ses frères en Libye pour faire face à l'important déficit de production électrique dans le pays».

«Ce soutien a été mis en œuvre à travers la contribution efficace des équipes de Sonelgaz dans la mise en service de 500 MW sur le réseau libyen au terme des travaux d'entretien», a-t-il rappelé, présentant ses remerciements à la direction et aux équipes de Sonelgaz pour

leur réactivité et leurs efforts lors de leur intervention.

Des prix décernés aux équipes de Sonelgaz dépêchées en Libye en octobre

Par ailleurs, le P-dg de Sonelgaz a été interrogé quant au raccordement des zones d'ombre à l'électricité et au gaz à travers le territoire national.

Il a indiqué à ce propos qu'un plan d'urgence a été mis en place pour éliminer progressivement les zones d'ombre. Selon M. Boulekhras, les premières statistiques évaluent à 3.700 zones d'ombre à travers le pays et près de 4.000 s'agissant de

l'absence de raccordement en gaz.

Le même responsable a fait savoir qu'en 2020, plus de 1.800 zones d'ombre ont été raccordées au réseau électrique et gazier, ajoutant que qu'avant même le début de ce programme, «Sonelgaz avait entrepris de pré-financer ces projets de raccordement des zones d'ombre à travers le pays».

Lors de cette cérémonie, des prix ont été décernés aux équipes de Sonelgaz dépêchées en Libye en octobre dernier afin de procéder à la réparation de la centrale de production électrique de Khoms.

COVID-19:

La Belgique, où le vaccin Pfizer est produit, lance à son tour la vaccination



La campagne de vaccination européenne a officiellement débuté dimanche 27 décembre dans la plupart des pays de l'Union européenne. En Belgique, pays qui a le taux de mortalité le plus élevé au regard de sa population, elle est lancée ce lundi 28 décembre. C'est aussi le pays où est produit le vaccin Pfizer BioNTech avec lequel l'Europe se vaccine. L'un des premiers Belges à être vacciné s'appelle Jos Herman, 96 ans. Il est

pensionnaire d'une maison de retraite de la ville de Puurs, en région flamande. Ce choix est symbolique car c'est aussi dans cette ville que se trouve l'usine Pfizer qui produit le fameux vaccin.

Au même moment, la campagne débute dans des maisons de retraite dans les deux autres régions, à Bruxelles et en Wallonie. Pour cette première journée, 500 doses sont prévues. Mais il faudra attendre le mois de janvier pour atteindre le rythme de croisière.

En Europe, la Belgique constitue le centre névralgique de cette campagne inédite : fabrication de vaccins, hub routier et aéroportuaire, et c'est aussi à la Commission européenne de Bruxelles que le dispositif a été mis en place.

Mais le royaume détient aussi un triste record lié au Covid-19: celui du taux de mortalité le plus élevé au monde avec 165 décès pour 100 000 habitants.

COVID-19:

En France, quel suivi après la vaccination ?

Une vingtaine de personnes ont reçu une première dose du vaccin contre le Covid-19 dimanche à Dijon et à Sevrans. Un million de personnes âgées seront vaccinées dans les prochaines semaines. Dans le pays européen le plus réticent à se faire vacciner, quel suivi a été mis en place pour contrôler les effets secondaires sur les premiers volontaires?

Pour tous les médicaments et les vaccins, il existe déjà un protocole de suivi des effets secondaires. Les médecins ou les patients eux-mêmes peuvent les déclarer sur le portail du ministère de la Santé.

S'agissant du Covid-19, le

Premier ministre a renforcé ce suivi en autorisant vendredi la création d'un fichier baptisé « Vaccin Covid ». Il regroupe les données personnelles de ceux qui auront reçu le vaccin. Les soignants ou encore la Caisse nationale d'assurance maladie auront accès à certaines données comme le nom et les coordonnées des patients. Mais pour les chercheurs, les données récoltées seront anonymisées.

Alors en cas d'effets indésirables, les personnes vaccinées pourront décrire elles-mêmes leurs symptômes sur le portail ou à leur médecin qui se chargera de remplir le formulaire. Ces informations remonteront

au Centre régional de pharmacovigilance ainsi qu'à l'échelle européenne.

Le consentement des personnes âgées

Après Sevrans et Dijon hier dimanche, cette semaine ce sont 23 établissements médicalisés accueillant des personnes âgées qui recevront des doses de vaccin à injecter.

Dimanche, lors du coup d'envoi de cette campagne tant attendue, Samir Tine, chef de service de médecine générale à l'hôpital René-Muret à Sevrans s'exprimait sur le sujet du consentement notamment auprès des personnes âgées. Car ce qui fait la particularité de la vaccination française

c'est justement le recueil en toute transparence d'un consentement clair de la part des patients.

« Chaque acte de soin, ne serait-ce qu'une prise de pression artérielle par exemple, relève d'un contrat implicite entre le soignant et le soigné. Un patient peut à tout moment refuser un soin. Ça fait partie de notre travail quotidien de recueillir un consentement », explique Samir Tine.

Le chef de service de médecine générale à l'hôpital René-Muret précise que face à une population de patients âgés, potentiellement atteints de troubles cognitifs, ceux qui peuvent avoir un impact sur la capacité de jugement, une

procédure de consentement est prévue.

« La procédure de consentement prévoit bien les choses avec le recueil de l'avis de la personne de confiance, si celle-ci n'a pas été désignée, le recueil de l'avis des ayants droit et aussi du tuteur. »

Reste maintenant à savoir aussi si le vaccin permettra de stopper la transmission du Covid-19. Pour l'instant, seule son efficacité contre les symptômes de la maladie a été prouvée. On ne connaît pas non plus la durée de protection du vaccin. La fin du port du masque et des gestes barrières n'est donc pas pour aujourd'hui.

COVID-19:

L'Afrique du Sud dépasse le million de cas positifs

L'Afrique du Sud est devenu, dimanche soir, le premier pays africain à dépasser le million de contaminations au Covid-19, après l'annonce des derniers chiffres par son ministère de la Santé. Le gouvernement réfléchit à imposer de nouvelles restrictions.

L'Afrique du Sud est devenu le premier pays africain à dépasser le million de contaminations, dimanche 27 décembre, après l'annonce

des derniers chiffres par son ministre de la Santé.

En pleine deuxième vague de la pandémie et alors qu'une variante plus transmissible du coronavirus est responsable d'une grande majorité des nouveaux cas, le pays le plus touché du continent africain a officiellement comptabilisé plus d'un million de cas positifs et 26 735 morts.

Dimanche à 19 h (heure locale), l'Afrique comptait plus de 2,6 millions de cas et 62 649 décès, selon un

comptage réalisé par l'AFP à partir de bilans fournis par les autorités de santé.

Le gouvernement réfléchit à de nouvelles restrictions. La semaine dernière, l'Afrique du Sud enregistrait en moyenne 11 700 nouvelles contaminations par jour, soit une hausse de 39 % par rapport à la semaine précédente.

Pendant trois jours consécutifs - mercredi, jeudi et vendredi - le nombre de cas a dépassé les 14 000 par jour,

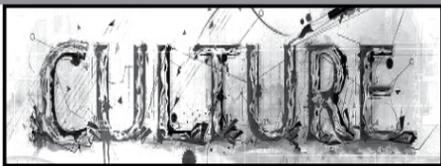
soit un record absolu dans le pays. Samedi et dimanche, ce nombre a faibli, passant sous la barre du millier.

Le gouvernement réfléchit à imposer de nouvelles restrictions et le président, Cyril Ramaphosa, pourrait s'adresser au pays à la télévision cette semaine, comme il le fait régulièrement depuis le début de la pandémie.

En Afrique, le deuxième pays le plus touché est le Maroc (432 079 cas et 7 240 morts),

suivi par l'Égypte (131 315 cas, 7 352 morts), la Tunisie (130 230 cas, 4 426 morts) et l'Éthiopie (122 413 cas, 1 901 morts).

L'Afrique reste l'un des continents les moins touchés par le Covid-19. L'Europe compte plus de 25 millions de contaminations, les États-Unis et le Canada 19,5 millions, l'Amérique latine et les Caraïbes 15 millions, l'Asie 13,7 millions et le Moyen-Orient près de 4 millions.



La vieille ville de Miliana et la Kalâa des Beni Rached classés secteurs sauvegardés



La vieille ville de Miliana (wilaya de Ain Defla) et la Kalâa des Beni Rached à Relizane ont été classées secteurs sauvegardés suite à une réunion de la commission nationale des biens culturels tenue dimanche à Alger, annonce un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Suite à la réunion de cette commission composée de plusieurs représentants

de secteurs ministériels différents, la vieille ville de Miliana (wilaya de Ain Defla) et la Kalâa des Beni Rached à Relizane accèdent au statut de secteur sauvegardé à partir de ce dimanche, précise le communiqué. La commission qui a étudié plusieurs dossiers de classement a également classé le site de «La Batterie (Tabbana) de Halq El Oued» dans la commune d'El

Harrach à Alger au rang de monument archéologique. Dans son intervention, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a salué «le grand intérêt porté par les autorités locales et les élus» à la vieille ville de Miliana qui va bénéficier, selon elle d'une «prise en charge particulière» pour aider à sa préservation.

Patrimoine et culture :

Transfert de trois établissements d'Alger vers Tipasa



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a présidé, dimanche, une opération de transfert des sièges de trois établissements, dédiés à l'archéologie et aux biens culturels, d'Alger vers Tipasa. «Cette initiative consiste en le transfert des sièges de trois établissements du secteur de la culture, à savoir le Centre national de recherche en archéologie, l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, et l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels, vers le Centre arabe d'archéologie, demeuré inexploité depuis l'achèvement des travaux de sa réalisation en 2018», a indiqué la ministre, dans une déclaration à la presse. Elle a ajouté que le choix du Centre arabe d'archéologie pour abriter ces trois établissements culturels, est une décision «inscrite au titre de la rationalisation des

dépenses et de la valorisation des établissements culturels, réalisés par l'Algérie, tout en assurant aux étudiants et chercheurs un meilleur et un plus beau cadre de travail, dans une wilaya (Tipasa) archéologique par excellence», a-t-elle souligné. «Il n'est pas possible de rester les bras croisés à attendre que l'Organisation arabe chargée des affaires culturelles relevant de la Ligue des Etats arabes (demeurée inerte depuis la fin des travaux de ce centre), promotrice de ce projet, bouge», a observé Mme. Bendouda, relevant que l'Algérie a tenu ses engagements par la réalisation de ce projet. «L'Algérie n'a pas abandonné le projet de Centre arabe d'archéologie», a-t-elle affirmé. Elle a estimé, en outre, que

ce transfert «est une bonne décision, considérant que l'Algérie est prioritaire dans l'exploitation de ses capacités, ceci d'autant plus que ce type de structures est adapté aux besoins des établissements culturels nationaux», a-t-elle dit. La ministre de la Culture et des Arts a soutenu que la «recherche en archéologie n'est pas une recherche de circonstance, mais plutôt une recherche liée à l'identité et à l'Histoire». «Il s'agit d'une nécessité extrême et stratégique, qu'il faut encourager, l'inscrire parmi les priorités et en faire un devoir national pour la culture, l'Histoire et l'identité nationale», a-t-elle estimé. Pour Mme. Bendouda, le «transfert du Centre national de recherche en archéologie et des autres établissements, vers cet espace entourés de vestiges, n'est pas fortuit, mais plutôt dicté par un souci d'intérêt pour ce type de structures de recherches», estimant que «l'Algérie est leader en archéologie». Sur un autre plan, évaluant l'activité culturelle durant cette année, la ministre de la Culture et des Arts a relevé «un certain recul», en raison de la pandémie du coronavirus, a-t-elle



dit, signalant néanmoins l'élaboration, durant cette période, de dossiers relatifs «à de nombreuses lois, dont la loi sur le statut de l'artiste, les théâtres et le cinéma, outre la réhabilitation d'un nombre d'établissements culturels, ayant enregistré des problèmes de gestion administrative et financière et dont». La ministre a procédé, à l'occasion, à l'installation de dix chercheurs permanents en archéologie, détenteurs du doctorat, dans l'objectif d'insuffler un nouveau souffle à cet acquis» qu'elle a qualifié de «pilote en Algérie et dans la région». Elle a plaidé, en outre, pour l'impératif de s'intéresser davantage à

l'archéologie sous marine (pour explorer et étudier les vestiges immergés en mer), soulignant «l'importance de ce type de recherches, non seulement pour leur portée historique, mais également pour leur intérêt économique, car considérée comme un secteur très adapté au tourisme local et externe, et pour le lancement de nouveaux parcours culturels», a-t-elle indiqué. Après avoir réitéré son soutien aux nouveaux et anciens chercheurs, la ministre les a invité à «œuvrer davantage pour promouvoir le rendement de ce centre, en vue de le hausser à un rang qui honorera le génie algérien».

10 Culture



Le roman «Scène de pêche» de Mohamed Magani traduit vers l'Italien

Le roman «Scène de pêche» du romancier et universitaire Mohamed Magani a été récemment traduit et publié en Italie, a-t-on appris auprès de l'auteur. Sorti en 2006, «Scène de pêche» est le troisième roman de l'auteur à être traduit vers l'Italien et publié en Italie après «Esthétique de boucher» et «Un temps berlinois». «Scène de pêche» est un roman choral, à mi-chemin

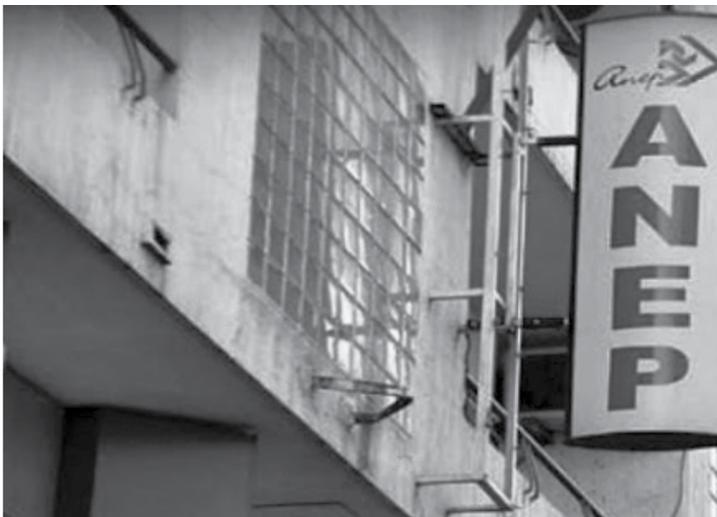
entre le recueil de nouvelles et le roman, qui se singularise par la multiplicité des voix et des points de vue qui voient, par exemple, des livres écrire leurs auteurs et des sismographes enregistrer, non les tremblements de terre, mais les faits, gestes et mots de protagonistes au milieu du bouleversement de la terre. Mohamed Magani a sorti son premier roman, «La faille du ciel», en 1983. Il a

également publié des études sur l'histoire et la sociologie chez Ibn Khaldoun, et sur l'enseignement ainsi que des recueils de nouvelles en Anglais.

Depuis 2002, l'auteur enchaîne les romans «Le refuge des ruines», «Scène de pêche», «La fenêtre rouge», «Rue des perplexes», «Quand passent les âmes errantes», «Une guerre se meurt» et «L'année miraculeuse».



Les éditions Anep annoncent trois nouvelles publications



Les éditions Anep de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité, annoncent la sortie dans les librairies de trois nouveaux ouvrages pour la première semaine du mois de janvier prochain, a-t-on appris auprès de l'éditeur.

«Le long règne du dey Mohamed Ben Othmane (1766-1791)» du journaliste et auteur Mohamed Balhi qui revient avec ce dernier ouvrage dédié à l'histoire

et au patrimoine sur un dey méconnu et dont la période de règne sur la régence d'Alger a été empreinte de paix, de stabilité et prospérité.

Autre nouveauté annoncée par l'éditeur «Journal d'une jeune schizophrène», un récit de Rabéa Douibi qui dévoile le journal intime d'une jeune fille, découvert par ses parents après sa mort tragique et prématurée.

Le journaliste et romancier Merzak Bagtache, qui avait

reçu le Grand prix Assia-Djebar du roman en langue arabe en 2017, a lui aussi signé son dernier né aux éditions Anep sous le titre «Quatro».

L'Anep prévoit également de commercialiser à cette période une réédition de «Arabesques, enquête sur le rôle des Etats-Unis dans les révoltes arabes» de l'universitaire Ahmed Bensaâda.

Les meilleurs films Netflix basés sur des histoires vraies

Quels sont les meilleurs films du catalogue Netflix ? L'offre étant variée et de qualité, la réponse dépend des goûts différents de chacun. Elles vont des documentaires, aux longs métrages d'animation, aux œuvres nominées aux Oscars, aux grandes séries télévisées, en passant par les superproductions destinées à devenir l'obsession du monde entier dès leur annonce.

Tous les genres de films sont représentés sur Netflix, mais pour des raisons d'opportunité, nous faisons ici deux macro-distinctions: il y a des titres de pure fiction créés par des scénaristes brillants et très imaginatifs, ou ceux inspirés par des histoires réelles qui se sont révélées surprenantes, incroyables, et exceptionnelles comme tout autre sujet adapté au cinéma. La deuxième catégorie est celle qui nous surprend et nous attire le plus. Le cinéma nous a amplement montré que la réalité peut

être plus étrange, plus intense, plus folle et plus choquante que la fiction. Il l'a fait en apportant à l'écran les histoires de personnes normales qui ont vécu des situations extraordinaires. Netflix s'est approprié nombre de ces histoires pour ses productions originales avec d'excellents résultats et un succès grandissant, à tel point qu'en 2021 nous en verrons au moins 4 lors de la cérémonie des Oscars.

Dans la section consacrée aux histoires tirées d'histoires vraies, nous trouvons des séries télévisées, des documentaires et au moins une douzaine de films tournés et interprétés par de grands acteurs et réalisateurs qui valent vraiment le détour. Voici quelques-uns des meilleurs films Netflix Original basés sur d'incroyables histoires vraies :

«Le procès de Chicago 7» (2020)

Aaron Sorkin dirige Sacha

Baron Cohen, Eddie Redmayne et Alex Sharp dans un film qui raconte les événements judiciaires à la suite des manifestations qui se sont transformées en actes de violence présumés contre le gouvernement américain lors de la Convention nationale démocrate de 1968. L'histoire se concentre sur les 7 hommes qui à la suite de ces émeutes ont été traduits en justice sous l'accusation d'être des terroristes, et comment la vérité a été manipulée pour essayer d'obtenir une condamnation exemplaire contre les auteurs présumés.

«L'incroyable histoire de l'île de Roses» (2020)

Au début des années 1960, un jeune ingénieur a construit sa propre île au large de Rimini, qui s'est finalement transformée en un micro-État à part entière, avec une bataille juridique et politique et un naufrage final. L'histoire est retracée dans une comédie



avec Elio Germano mise en scène par Sydney Sibilia. Phénoménal.

«Mais le fond noir de Rainey - Mère du blues» (2020)

Le dernier film de Chadwick Boseman nous ramène à la fin des années 1920 pour raconter l'histoire de Ma Rainey, une chanteuse de blues révolutionnaire qui a

été confrontée à des actes de racisme, de préjugés et de toutes sortes d'exploitation au cours de sa carrière exceptionnelle. L'histoire se concentre, en particulier, sur une session d'enregistrement marquée par la tension avec l'un des musiciens de son groupe et par le conflit amer avec un manager blanc qui a tenté de s'en servir.

COVID-19 :

Aux Etats-Unis, la ruée sur les vaccins

Près de 2 millions d'Américains ont été vaccinés. Mais l'objectif de 20 millions pour fin décembre ne sera pas atteint, selon le monde fr.

Près de 2 millions de personnes ont déjà été vaccinées contre le Covid-19 aux Etats-Unis. La campagne avait commencé lundi matin 14 décembre à 9 h 30 avec le vaccin Pfizer-BioNTech administré à l'infirmière de New York Sandra Lindsay. Moins d'une semaine plus tard, Moderna avait reçu l'autorisation d'urgence de l'Agence américaine des médicaments et a rejoint ce qui est désormais l'effort de santé publique le plus massif jamais



entrepris aux Etats-Unis. L'objectif des autorités sanitaires américaines était de parvenir à vacciner 20 millions de personnes avant fin décembre. Il a peu de chances d'être atteint. Pas

plus, probablement, que celui qu'a mis en avant Joe Biden, qui prendra les rênes du pays le 20 janvier 2021, de voir 100 millions d'Américains vaccinés dans les cent premiers jours

de son mandat.

Les médias ont suivi les étapes de l'acheminement du vaccin dans un débordement patriotique devenu rare dans un pays qui est au premier rang mondial pour le nombre de cas, et connaît une troisième vague sans pitié : plus de 3 000 morts par jour depuis trois semaines, l'équivalent d'un mort toutes les trente-trois secondes, selon le Washington Post. Depuis le 1er décembre, plus de 63 000 Américains ont succombé à la pandémie, le plus lourd bilan mensuel depuis mars. Et malgré les mises en garde répétées contre les déplacements, les Américains n'ont pas renoncé au Noël en famille : plus d'un million de

passagers ont pris l'avion pour la seule journée du 26 décembre, selon l'agence de sécurité des transports aériens (TSA).

Le départ des premières doses, le 13 décembre, de l'usine Pfizer de Kalamazoo (Michigan), dans des camions frigorifiques avait été précédé d'un compte à rebours digne d'un lancement de navette spatiale. Leur arrivée à destination a été suivie en direct par les caméras. Les responsables des entreprises de transport FedEx et UPS ont fait part de leur fierté de contribuer au défi logistique d'acheminer 2,9 millions de doses conservées à une température de -70 °C dans 145 destinations du pays.

En Russie, un navire de pêche coule dans l'Arctique, 17 personnes portées disparues

Selon les autorités russes, c'est le navire « Onega », basé à Mourmansk, qui a coulé près de l'archipel de la Nouvelle-Zemble dans la mer de Barents, selon le monde fr.

Un navire de pêche a coulé, lundi 28 décembre, dans l'Arctique russe après avoir gelé. Dix-sept personnes sont portées disparues tandis que les

opérations de sauvetage se poursuivent, ont indiqué les autorités citées par les agences de presse russes.

Selon le ministère des situations d'urgence, cité par l'agence TASS, il s'agit du navire Onega, basé à Mourmansk, qui a coulé près de l'archipel de la Nouvelle-Zemble dans la mer de Barents. « L'équipage est composé de 19 personnes. Deux

personnes ont été sauvées », a-t-il ajouté.

Mauvaise météo dans la zone du naufrage

Un navire participe aux opérations de recherche et trois autres sont en route sur les lieux de l'accident, selon la même source, qui précise que la cause du naufrage est « le givrage ». Selon une autre source interrogée par TASS, la « mauvaise » météo dans

la zone du naufrage ne permet pas l'utilisation de l'aviation pour les opérations de sauvetage.

En janvier 2018, un navire de pêche russe avec 21 personnes à son bord avait coulé en mer du Japon, sans qu'aucun survivant ne soit retrouvé après cinq jours d'opérations de recherches par des températures glaciales et des vents violents. En avril 2015,

le naufrage d'un chalutier congélateur russe dans la même région avait fait au moins 56 morts. Dans la mer de Barents, 14 officiers russes avaient trouvé la mort en juillet 2019 dans l'incendie de leur sous-marin, un accident dont les circonstances n'avaient pas été révélées par les autorités au nom du « secret d'Etat ».

Les pêcheurs français soulagés par l'accord sur le Brexit

Le passage de la tempête Bella, ce week-end, a offert un peu de répit aux pêcheurs de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) après un « combat de trois ans ». « Ces dernières années, on n'a pas passé une seule semaine sans discuter du Brexit et de ses conséquences, indique

Olivier Leprêtre, président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) des Hauts-de-France. Avec cet accord, on a échappé à la mort, donc on ne peut être que contents », selon le mondefr

Ils ont accueilli avec soulagement l'accord conclu entre l'Union

européenne (UE) et le Royaume-Uni, jeudi 24 décembre, qui prévoit que les Vingt-Sept renoncent progressivement à 25 % de leurs prises dans les eaux britanniques. « On savait qu'on allait perdre avec le Brexit mais là, on ne va pas se plaindre, ajoute M. Leprêtre. Et Capécure [le premier centre européen

de transformation des produits de la mer situé à Boulogne-sur-Mer] ne va s'en porter que mieux. Même si je ne fais pas de politique, globalement, le gouvernement a très bien travaillé. »

La filière pêche des Hauts-de-France redoutait un « no deal », d'où cette impression quasi unanime

d'avoir obtenu un bon compromis. « Ça aurait été dramatique si nous n'avions pas eu d'accord, rappelle Jean-Michel Fournier, patron pêcheur d'Etaples, dans le Pas-de-Calais. On sait que les Anglais sont tenaces mais [Michel] Barnier et la ministre de la mer [Annick Girardin] l'ont été aussi. »



Vous pouvez faire des tests Covid-19 chez vous qui savent même détecter la variante du virus

Un simple gargarisme, à faire soi-même à son domicile, sera prochainement disponible pour effectuer un test Covid-19. Le kit de dépistage est déjà commercialisé aux États-Unis et a été mis au point par le groupe français Eurofins qui affirme que son test PCR, indolore, détecte également la nouvelle variante du virus détectée au Royaume-Uni. Le groupe français d'analyses Eurofins Scientific a annoncé mercredi le lancement en Europe de kits permettant d'effectuer soi-même et chez soi un prélèvement en vue d'effectuer un test PCR et de détecter la Covid-19. « Pour rendre les prélèvements plus faciles pour les non-professionnels de santé, et notamment pour



tester les enfants, Eurofins a validé une méthode de prélèvement basée sur le gargarisme d'une solution stérile », détaille l'entreprise dans un communiqué. L'auto-prélèvement est ensuite collecté par l'entreprise qui

affirme donner les résultats des analyses en moins de 24 heures. Cette méthode de prélèvement non-invasive est commercialisée aux États-Unis depuis le 19 octobre sous le nom « EmpowerDX kit » et permet aux patients d'être

testés sans être contraints par les capacités de tests des structures médicales. Coronavirus : bientôt un test de dépistage par gargarisme ?

Des test PCR capables de détecter la nouvelle variante du virus Il est d'ores et déjà possible de commander ce kit sur internet en Allemagne et en Espagne, « Eurofins va demander les autorisations réglementaires pour commercialiser des tests similaires au Royaume-Uni, en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Suède, et d'autres pays », précise le communiqué, lequel souligne qu'une version de ce produit est dérivée d'un test développé par Eurofins Viracor en mars 2020 qui a été classé par la FDA comme le plus sensible

parmi plus de 115 kits évalués avec l'évaluation du panel de référence de la FDA. Le groupe assure que ces tests détectent la variation du virus observée au Royaume-Uni et affirme donner accès à une partie de ses capacités de séquençage aux autorités nationales de santé européennes qui ne seraient pas encore en capacité d'identifier la variation du virus au sein des tests positifs. Ceci leur permettrait d'évaluer la présence locale de cette nouvelle souche. Eurofins, leader mondial, dispose de plus de 200.000 méthodes analytiques dans les domaines du diagnostic clinique, des analyses médico-légales, pharmaceutiques, alimentaires et environnementales.

COUCHES JETABLES POUR BÉBÉ : L'Anses propose une restriction des substances dangereuses à l'échelle européenne

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a soumis une proposition à l'Europe concernant les couches jetables pour bébé. Elle souhaite que les substances dangereuses soient limitées à l'échelle européenne. © istock Les industriels ont fait des progrès dans la composition des couches jetables pour bébés, comme l'avait constaté la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) dans une enquête rendue publique en juillet dernier. Mais l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), souhaite aller plus loin dans la protection de la santé des tout-petits, via une proposition de restriction des substances toxiques

à l'échelle européenne. L'Anses a ainsi fixé des concentrations seuils à ne pas dépasser pour certaines substances qui ont été identifiées dans les couches, tels que des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des dioxines, des furanes, du PCB et du formaldéhyde. « Ces seuils permettraient de réduire drastiquement les concentrations de ces substances dans les couches jetables et d'écartier ainsi le risque pour la santé des bébés », écrit l'Anses. Dans une vidéo, Céline Dubois, coordinatrice scientifique de l'Anses, explique que ces substances dangereuses se retrouvent dans les couches « de manière non intentionnelle », parce qu'elles sont présentes dans les matières premières utilisées, lors du blanchiment de ces

matières premières, ou lors du processus de fabrication. « Si cette proposition de restriction est adoptée, cela signifie qu'à partir de 2024, tous les industriels qui mettent [des couches] sur le marché européen, soit à l'import soit qui produisent en Europe des couches pour bébés, devront respecter les restrictions », a ajouté Céline Dubois. Souhaitant garantir le même niveau de sécurité sanitaire pour tous les produits et pour tous les bébés d'Europe, qui sont 90% à porter des couches jetables, l'Anses a ainsi soumis une proposition de restriction auprès de l'Agence européenne des produits chimiques, dans le cadre du règlement européen sur les produits chimiques REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals). L'Agence



propose également une méthode d'analyse des couches, qu'elle avait mis au point dans son expertise de 2019 pour prendre en compte les conditions les plus réalistes d'exposition en fonction du comportement du bébé. L'Anses a en outre proposé à l'Europe plusieurs

mesures pour limiter ces contaminations, notamment en renforçant le contrôle des matières premières et des processus de fabrication, par exemple en contrôlant la température lors du chauffage des matières premières pour éviter l'apparition de HAP.



Comment bien choisir son shampoing naturel ?

Doux pour les cheveux comme pour la planète, le shampoing naturel est devenu un grand classique des routines beauté green. On vous dit tout pour bien choisir le vôtre.

Pour prendre soin de sa peau comme de ses cheveux, le naturel a la côte. Sous la douche, le shampoing se fait plus doux, allégé d'un grand nombre d'ingrédients polémiques, mais toujours aussi sensoriel et efficace. Particularités, ingrédients à éviter et à privilégier, canaux de distribution... Voici tout ce qu'il faut savoir sur le shampoing naturel.

Qu'est-ce qu'un shampoing naturel ?

En règle générale, un shampoing naturel est un produit d'hygiène dont la formule a été débarrassée de tout ingrédient potentiellement toxique pour la santé et/ou irritant pour la peau et les muqueuses. En fonction des marques, les composants dont l'impact écologique (production, acheminement, traitement des eaux usées etc.) n'est pas maîtrisé peuvent aussi être concernés.

Malgré un cahier des charges plus strict que pour un shampoing conventionnel, un shampoing naturel n'est pas nécessairement labélisé bio. Cela ne veut pas forcément dire qu'il ne pourrait pas l'être, seulement que la marque n'a pas souhaité rentrer dans un processus de certification.

Le shampoing bio, l'indispensable d'une routine beauté green

Grâce à sa douceur et à sa formule respectueuse de la peau et de la planète, le shampoing bio s'est rapidement frayé un chemin dans les salles de bains éco-responsables. Voici tout ce qu'il faut savoir sur ce must-have de la beauté au naturel.

A moins d'utiliser des produits bruts pour se laver les cheveux, comme le rhasoul, la poudre de shika-

kai ou bargile blanche, le shampoing 100% naturel n'existe pas. Mais il est possible de s'en approcher au maximum. **Quels sont les ingrédients à éviter pour un shampoing naturel ?**

Avec les déodorants et les gels douche, les shampoings ont fait partie des premiers produits à faire les frais de la chasse aux produits chimiques qui sévit depuis le début des années 2000. Par principe de précaution, mais aussi parce que la nature propose parfois des alternatives intéressantes pour les remplacer, un shampoing naturel ne contient aucun ingrédient décrié comme les sulfates, les parabens et les silicones.

Les sulfates, des tensioactifs agressifs pour la peau et les cheveux

Le laurylsulfate de sodium (SLS) et le laureth sulfate de sodium (SLES), qui confèrent aux shampoings conventionnels leur pouvoir moussant et lavant, sont reconnus comme des tensioactifs particulièrement agressifs pour la peau et pour les muqueuses, et ce même à très petite dose. Le premier est même couramment utilisé comme irritant de référence pour les tests de tolérance cutanée.

A cause de leur action décapante, les sulfates sont aussi accusés d'altérer la qualité des cheveux. En effet, le cuir chevelu répondrait à l'agression des sulfates en produisant plus du sébum, ce qui, à la longue, rendrait les racines plus grasses. Les longueurs ne seraient pas non plus épargnées : décapées par la mousse, elles perdraient en souplesse et deviendraient cassantes et ternes. Cette impression de cheveux «éteints» toucherait les cheveux naturels mais aussi les cheveux colorés, dont les pigments seraient en quelque sorte grignotés par les tensioactifs sulfatés.

Shampoing sans sulfate : tout savoir sur ce produit qui a tout bon

Le shampoing sans sulfate est de plus en plus plébiscité pour sa douceur et pour sa formule respectueuse des cheveux et de la peau. Voici tout ce que vous devez savoir sur ce bon élève de la salle de bains.

Dans un shampoing naturel, le SLS et le SLES sont remplacés par des tensioactifs plus doux comme l'ammonium lauryl sulfate (ALS), la bétaine de cocamidopropyle ou encore le coco glucoside, le lauryl glucoside ou le decyl glucoside, obtenus à partir de sucres et d'huiles végétales.

Les silicones, des agents occlusifs qui dégradent la qualité des cheveux

Dans les shampoings conventionnels, les silicones comme le diméthicone et le cyclopentasiloxane sont utilisés pour apporter du glissant à la formule ainsi que pour gagner la fibre capillaire, faciliter le coiffage et redonner de la brillance.

Même s'ils ont des qualités indéniables, les silicones sont critiqués à cause de leur potentiel caractère occlusif sur le long terme. En effet, recouverts par une couche de plastique, les cheveux seraient moins réceptifs aux autres soins et s'abîmeraient plus rapidement. Et il n'y a pas que les longueurs qui seraient concernées : selon certaines études, l'accumulation des silicones sur le cuir chevelu pourrait gêner la pousse des cheveux, dérégler la production naturelle de sébum et entraîner l'apparition de pellicules.

Dans un shampoing naturel, les silicones sont remplacées par des huiles estérifiées issues de l'huile de coco ou de l'huile de ricin (synthétiques mais irréprochables d'un point de vue environnemental), par de l'huile végétale de brocoli ou encore par un extrait d'algue rouge.

Les parabens, des conservateurs suspectés d'être des



perturbateurs endocriniens

Les parabens, de par leurs propriétés antimicrobiennes

et antifongiques, sont utilisés pour la conservation de nombreux produits cosmétiques, dont les shampoings conventionnels. Le propylparabène, le butylparabène, le méthylparabène et l'éthylparabène sont les plus courants.

Reconnus comme des allergènes pouvant entraîner une irritation de la peau, ils sont aussi suspectés de perturber le système endocrinien en mimant les propriétés de certaines hormones, notamment par l'activation des récepteurs aux œstrogènes, d'où l'interrogation de leurs effets sur la fertilité et le risque de cancers hormono-dépendants comme le cancer du sein.

Dans un shampoing naturel, les parabens sont remplacés par des dérivés synthétiques d'acides organiques existant à l'état naturel comme l'acide benzoïque, l'acide salicylique ou encore l'acide sorbique.

Quel shampoing naturel pour mon type de cheveux ?

La bonne nouvelle quand on veut troquer son shampoing conventionnel contre

une formule plus naturelle, c'est qu'il y a du choix pour tous les types de cheveux ! En effet, Mère Nature est généreuse et est une ressource infinie en ingrédients cosmétiques :

Les cheveux abîmés peuvent compter sur les beurres de mangue, de banane et d'avocat pour retrouver force et souplesse.

Pour les cheveux gras, l'argile verte, l'huile de nigelle ou encore l'huile essentielle de menthe poivrée sont à privilégier.

La grenade et les huiles de pépins de raisins et d'olive aident à préserver l'éclat des cheveux colorés.

Les cuirs chevelus sensibilisés seront apaisés par l'ortie, le calendula et la camomille.

Quant aux cheveux frisés et crépus, le beurre de karité et les huiles végétales d'abysinie et de moringa leur feront le plus grand bien.

Lorsqu'on délaisse son shampoing siliconé pour un produit moins chimique, il est courant de passer par une phase de transition où les cheveux paraissent ternes et sont difficiles à coiffer. C'est tout à fait normal : les tensioactifs doux des shampoings naturels vont mettre un peu de temps à débarrasser les longueurs de leur enveloppe de silicones et à révéler le véritable état de la fibre capillaire, souvent très abîmée. Il ne faut surtout pas se décourager : si elle est agaçante, cette phase ne dure qu'un temps et les cheveux retrouvent vite leur vitalité d'origine.

Covid-19

La campagne de vaccination a commencé dans toute l'Europe

Les pays européens ont débuté ensemble leur campagne de vaccination ce week-end, une éclaircie sur le front de la lutte contre le Covid-19 malgré les incertitudes liées à une variante du virus. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a qualifié le début de cette campagne de "moment touchant d'unité".

Le top départ a été lancé ce week-end : les pays de l'Union européenne, dont les nations les plus touchées par la pandémie comme l'Italie, l'Espagne et la France, ont entamé leurs campagnes de vaccination contre le Covid-19, saluant une première victoire dans la lutte contre le coronavirus dont un variant inquiète cependant de plus en plus.

Livrées samedi, les premières doses du vaccin Pfizer-BioNTech ont été injectées en Italie peu avant 8 h (7 h GMT) à l'infirmière Claudia Alivernini et à la professeure Maria Rosaria Capobianchi, la directrice du laboratoire de virologie à l'hôpital Spallanzani de Rome. "Je le dis de tout mon cœur : vaccinons-nous. Pour nous. Pour nos êtres chers et pour la collectivité", a commenté Claudia Alivernini.

Pays le plus meurtri de l'UE avec près de 72 000 morts, reconfinée depuis mi-décembre, "l'Italie se réveille", a réagi le Premier ministre Giuseppe Conte sur Twitter, saluant une date qui "restera à jamais gravée dans nos mémoires".

Une heure plus tard, c'est Araceli Rosario Hidalgo Sanchez, 96 ans, qui était la première à être vaccinée en Espagne dans une maison de retraite de Guadalajara (centre). Elle a confié, dans un sourire, ne "rien" avoir senti lorsque le vaccin lui a été administré.

L'Allemagne, la Hongrie et la Slovaquie avaient ouvert



la marche samedi dans l'UE, avec un jour d'avance sur le lancement officiel de la campagne dans ce bloc.

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a qualifié le début de cette campagne de "moment touchant d'unité", ajoutant que cela allait "aider à revenir progressivement à nos vies normales".

"La raison et la science"

En fin de matinée, Mauricette, une ancienne aide ménagère de 78 ans, a reçu le premier vaccin français à l'hôpital René-Muret de Sevran, près de Paris. "Je suis très émue", a-t-elle déclaré.

Le président français Emmanuel Macron, rappelant sur Twitter que le vaccin était gratuit et non obligatoire dans son pays, a espéré que "la raison et la science (allaient) nous guider", alors que la majorité des Français (56 %) n'envisagent pas de se faire vacciner contre le Covid-19, selon un sondage. Le vaccin était particulièrement attendu en France, où l'épidémie a provoqué la mort de plus de 62 500 personnes et où le virus circule activement, au point que les autorités n'excluent pas un prochain

3e confinement.

En Grèce, "la science nous a apporté le plus beau des cadeaux pour Noël", a déclaré la présidente Katerina Sakellaropoulou après avoir été vaccinée, suivie par son Premier ministre Kyriakos Mitsotakis.

Ailleurs en Europe, un archevêque de 84 ans en Slovénie, un chef de service des maladies infectieuses au Portugal ou encore la première infirmière à avoir soigné en février un patient atteint de Covid-19 en Roumanie ont été les premiers à avoir été vaccinés dans leurs pays respectifs.

Les États nordiques (Suède, Finlande et Danemark) ont eux aussi entamé leurs campagnes dimanche.

Si la plupart des pays de l'UE avaient choisi des personnes âgées ou des soignants, en République tchèque, c'est le Premier ministre Andrej Babis lui-même qui a été vacciné en premier. "Hier, j'ai vu une femme à la télévision dire qu'elle attendait de voir Babis vacciné. Donc j'ai décidé de montrer l'exemple", a déclaré le milliardaire populiste.

Nouveaux cas du variant Hors UE, la Norvège a

également commencé sa campagne vaccinale dimanche, tout comme le sultanat d'Oman, le dernier membre du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Qatar et Koweït) à s'y mettre.

Avant eux, de nombreux autres pays à travers le monde avaient déjà commencé à vacciner contre le Covid-19, qui a fait au moins 1 758 026 morts et contaminé plus de 80 millions de personnes, selon les données officielles compilées dimanche par l'AFP.

La Chine a été la première à le faire, dès l'été dernier. En décembre, la Russie, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Chili, entre autres, lui ont emboîté le pas.

Aux États-Unis, le pays le plus touché tant en nombre de morts (au moins 331 916) que de cas (19 millions), le célèbre immunologue Anthony Fauci a dit redouter dimanche que le pire de la pandémie reste à venir après les fêtes de fin d'année. Il craint une "hausse s'ajoutant à la hausse" spectaculaire que connaît déjà la première puissance mondiale, avec régulièrement plus de 200

000 cas confirmés et plus de 3 000 morts par jour depuis près de trois semaines.

Israël, qui doit commencer la semaine prochaine, a l'ambition de vacciner le quart de ses neuf millions d'habitants en un mois. En attendant, ce pays entame dimanche un troisième confinement général, pour au moins deux semaines.

Autre éclaircie après une année marquée par cette pandémie, le groupe pharmaceutique britannique AstraZeneca a affirmé dimanche être parvenu à une "protection de 100 %" contre les formes sévères du Covid-19 avec son vaccin mis au point avec l'université d'Oxford, très attendu car peu coûteux et ne requérant pas une température aussi basse que celui de Pfizer/BioNTech.

Bien que ces premières injections donnent une lueur d'espoir, des inquiétudes sont nées ces derniers jours après le signalement, dans de plus en plus de pays, de la nouvelle souche du coronavirus. La Jordanie, le Portugal, le Canada, l'Italie, la Suède, l'Espagne et le Japon sont parmi les derniers en date à avoir détecté ce variant britannique possiblement plus contagieux.

Après sa découverte, l'inquiétude avait poussé des dizaines d'États à couper leurs liaisons aériennes, maritimes ou terrestres avec le Royaume-Uni.

Face à des niveaux de contamination préoccupants, plusieurs pays sont de nouveau soumis à des mesures de restrictions, comme l'Autriche qui a confiné sa population samedi, jusqu'au 24 janvier.

L'Italie et l'Irlande se sont pour leur part reconfinées avant Noël, et des confinements locaux ou de sévères restrictions touchent des millions de personnes au Royaume-Uni.

Grille de mots fléchés N° 2893

CÔTÉ DE PIÈCE		FARCI		COMMÉ-MO-RATION		CROCHET À VIANDE		BANDE DE SOIE		RATIFIÉE		EM-PRESSÉS
DI-RIGEANTS		MOL-LUSQUES		CONTENT						INÉPUI-SABLE		
								DÉ-SORDRE				
								MAIN FORTE				
QUALITÉ D'OR						AIMÉE EN FÉVRIER, DESIRÉE EN MAI						
SONT AU MOULIN												
									PAREIL			
									DIEU DU FOYER ROMAIN			
FIGURE DE CARTE	C'EST LE TITANE											
	HANTE L'ESPRIT											
			PASSÉ DU PRIVÉ AU PUBLIC									
									BANDE DE VOILE			
									BASE DE COCKTAIL			
BASE DE MICHE												ELLE MÉRITE UN BON SAVON
CADEAU ROYAL												
										MAL ARROSÉ		
										SIGLE DE PAIX		
GRANDE PUISSANCE				BEL ET BIEN SUPPOSÉ		ÉPUISE PAR L'EFFORT		FONCER				
DÉCIBEL				SOUS MI				BANDE DE MALFRATS				
		FRAPPA DES PIEDS										COINCÉE
		FILET !										
HOMME DE RÉ												
CODES D'ACCÈS						PLATS MIJOTÉS						
						L'IRIDIUM						
					À LUI OU BIEN À ELLE					DÉVORÉS DES YEUX		
COUPER SUR LE FAÏTE												
								ARMÉE AU PORT				

Solution de la grille précédente

1.F.M.B.E.M.A

2.TRIE.EXTRAIT

3.ANNAL.AIL.TA

4.INSOLENTS.CRU

5.CET.ORAL

6.PONT.OIE

7.SE.HIT

8.OTE.SSE

9.EST.O.L.PI.P

10.KM.ROUTINIÈRE

11.PRO.THEATRAL

12.PLATRIER.REVE

13.ES.ILS.DESIR



Zoom

Bientôt un service d'e-mail et une appli de calendrier en plus de la visioconférence ?

Zoom envisagerait d'étendre son activité au-delà du service de visioconférence qui a fait son succès en pleine crise sanitaire liée au coronavirus. L'entreprise travaillerait actuellement sur une offre de messagerie e-mail ainsi que sur un gestionnaire d'agenda.

Le premier projet est cependant plus avancé que le second, croit savoir The Information, relayé par The Verge. Les créateurs de Zoom pourraient ainsi commencer à tester leur messagerie



dès 2021. Le début du développement de l'appli calendrier n'a quant à lui pas été confirmé.

Des embauches qui en disent long

En mettant au point ces outils numériques, Zoom entrerait en compétition directe avec les géants du secteur que sont Google et Microsoft. Ces derniers proposent déjà

un ensemble d'applications sous forme de pack avec Office 365 et Workspace. Ils comprennent à la fois une messagerie e-mail, une appli de gestion de l'emploi du temps et un outil de visioconférence.

Ce sera aussi le cas de Zoom si les projets envisagés se concrétisent. La société n'a fait aucun commentaire mais elle a publié des annonces qui en disent long sur ses intentions. Elle cherche notamment à pourvoir des postes liés à « de

formidables fonctionnalités de discussion».

La recrudescence du télétravail et des activités à distance, provoquée par les périodes de confinement pour lutter contre le Covid-19, ont fait bondir l'activité de Zoom. Le cours de son action a augmenté de plus de 500 % en 2020. L'entreprise pourrait maintenant chercher à négocier avec autant de succès le retour progressif sur leur lieu de travail des collaborateurs précédemment confinés.

Windows 10 :

La dernière mise à jour entraîne un problème sur certains ordinateurs

Comme à son habitude, Microsoft a récemment publié son Patch Tuesday, une mise à jour de sécurité publiée tous les seconds mardis du mois. L'édition de décembre corrigeait pas moins de 22 failles de sécurité importantes découvertes au sein des systèmes d'exploitation de Microsoft. Malheureusement, pour certains utilisateurs, la mise à jour a entraîné un ennuyeux problème.

Le souci se manifeste par

l'apparition du fameux écran bleu de la mort qui oblige l'utilisateur à redémarrer sa machine. Or, dans ce cas présent, cette solution ne serait pas toujours suffisante. Plusieurs ordinateurs touchés par le problème de l'écran bleu ne veulent tout simplement plus redémarrer. Il faudra donc passer par le mode sans échec de Windows 10 pour tenter de corriger le problème.

Peu d'utilisateurs concernés La bonne nouvelle, c'est

que seul un petit nombre d'utilisateurs semble être concerné par ce bug. Le problème semble en effet toucher uniquement les machines sous la version 2004/20H2 de Windows 10 sur lesquelles une vérification des SSD a été lancée via la commande « checkdisk ».

La firme de Redmond a confirmé l'existence d'un bug suite à son dernier patch correctif et confirme que celui-ci ne concerne qu'un

petit nombre d'utilisateurs. Microsoft a indiqué qu'un correctif avait déjà été développé et que celui-ci serait très prochainement déployé sur l'ensemble des machines concernées.

L'entreprise américaine partage tout de même une solution si le problème persiste malgré le correctif. Il vous faudra vous rendre dans les options avancées – option proposée à la suite de l'apparition du fameux écran bleu –, puis dans l'invite



de commande. Vous devrez ensuite taper « chkdsk/f », attendre la fin du processus et enfin, appuyer sur exit. Windows 10 devrait alors redémarrer normalement.

Aerospacelab :

Une start-up belge à la pointe dans le domaine des microsattellites



La startup Aerospacelab, spécialisée dans les microsattellites, est basée à

Mont-Saint-Guibert, près de Louvain-la-Neuve, en Belgique, dans des bâtiments

de bureaux. Benoît Deper, fondateur de la société précise qu'ils y ont installé un atelier « qui est petit et n'est pas adapté à la production ».

Les équipes vont recevoir les principaux équipements pour concevoir ces microsattellites au printemps 2021. « Nous nous laissons quelques mois pour les mettre en service », explique le CEO, pour « un démarrage de la production fin 2021 ». Le bâtiment va permettre la production

de 24 satellites par an. « Il fallait un moyen d'avoir ces satellites à moindre coût », souligne Benoît Deper. Les nouveaux locaux permettent donc d'internaliser cette production « pour être compétitif sur les services ».

D'un salarié à 70 en deux ans et demi

La jeune pousse vend effectivement les satellites, mais également des données. Ces données peuvent être achetées par des entreprises qui se chargent du traitement

de ces dernières pour ensuite les vendre à leurs propres clients. « Nous avons aussi des clients qui sont intéressés pour avoir l'information directement », c'est-à-dire qu'ils ne veulent pas « s'encombrer d'images satellites ou autres », explique le CEO. Dans le cas là, la jeune pousse développe des algorithmes pour être capable de traiter automatiquement ces images et apporter la bonne information au client final.

TF1

12h00 Les 12 coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 Le journal
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Au coeur des Restos du Coeur
 13h50 Météo
 13h53 Petits plats en équilibre
 13h55 Un délicieux Noël
 15h15 Un Noël paradisiaque
 17h05 Family man
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 19h55 Météo
 20h00 Le Journal
 20h40 My Million
 20h50 Petits plats en équilibre
 21h00 Météo
 21h05 Débarquement immédiat !
 22h50 New York Unité Spéciale
 23h40 New York Unité Spéciale

FRANCE 3

12h18 12/13 : Météo régionale
 12h25 12/13 : Journal national
 12h55 Météo à la carte
 14h05 Les cavaliers
 16h04 Salto
 16h05 Des chiffres et des lettres
 16h40 Personne n'y avait pensé !
 17h15 Slam
 18h00 Questions pour un champion
 18h40 La p'tite librairie
 18h49 19/20 : Météo régionale
 18h50 19/20 : Edition de proximité
 19h00 19/20 : Journal régional
 19h24 19/20 : Météo régionale
 19h30 19/20 : Journal national
 19h55 Ma ville, notre idéal
 20h00 Vu
 20h05 Salto
 20h19 Une minute pour l'emploi
 20h20 Plus belle la vie
 20h50 Tout le sport
 20h55 Laisse entrer la nature
 21h00 Météo
 21h05 Capitaine Marleau
 22h40 Capitaine Marleau

M6

08h30 Kid Lucky
 08h50 M6 Boutique
 10h05 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h20 Météo
 13h25 Scènes de ménages
 14h00 Les douze gourmandises de Noël
 15h45 Ma belle inconnue de Noël
 17h10 Sous le charme de Noël
 18h45 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac
 19h45 Le 19.45
 20h15 Météo
 20h30 Scènes de ménages
 21h05 Lego Masters
 23h10 Lego Masters : extra brique
 23h45 Battlebots : le choc des robots

Notre sélection

Débarquement immédiat !

TF1



A lors qu'il tentait de vendre des tickets à la sauvette, Hakim, un Algérien en possession des papiers d'identité de l'Afghan Massoud Karzaoui, est arrêté par la police et condamné à être expulsé en Afghanistan. Pendant ce temps, José Fernandez, affecté à la police de l'air des et des frontières, vient d'être mis à la porte de chez lui par sa femme, d'une jalousie malade. Avant d'enfin intégrer la BRB, son supérieur lui confie une mission : convoyer, avec son collègue Guy Berthier, Karzaoui à Kaboul.

À 21:05

Une heure de tranquillité

FRANCE 2



Michel, passionné de jazz, vient de dénicher un album rare qu'il projette d'écouter tranquillement dans son salon. Mais le monde entier semble en avoir décidé autrement. Sa femme voudrait lui parler, son fils débarque à l'improviste, son voisin frappe à la porte. Même sa maîtresse voudrait faire le point avec lui. Michel est prêt à tout pour avoir la paix. Mais il lui faudra beaucoup d'énergie pour que cette douce matinée ne se transforme pas en cauchemar...

À 21:05

Lego Masters

CANAL +



La deuxième soirée de l'incroyable compétition «Lego Masters» est placée sous le signe du grand, voire du méga ! Les brickmasters Georg et Paulina ont concocté deux épreuves qui vont mettre les nerfs de nos candidats à rude épreuve. Car ce soir, tout change : ce sont de nouvelles compétences qui vont être testées et les concurrents vont devoir aller au bout de leurs limites. Dans la première épreuve du «Mega Big Bang», les participants vont devoir construire... pour mieux détruire et dans la seconde, édifier un pont en briques de deux mètres de long qui supporte le maximum de poids.

À 21:05

FRANCE 2

12h45 Simplissime
 12h50 Météo 2
 13h00 Journal 13h00
 13h39 Météo 2
 13h40 Protégeons demain
 13h45 La p'tite librairie
 13h50 Spider-Man 2
 15h55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 16h55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h55 Affaire conclue : la vie des objets
 18h05 Tout le monde a son mot à dire
 18h35 N'oubliez pas les paroles
 19h10 N'oubliez pas les paroles
 19h45 Météo 2
 20h00 Journal 20h00
 20h35 Météo 2
 20h38 Protégeons demain
 20h39 Eurovision France, les finalistes
 20h40 Basique, l'essentiel de la musique
 20h45 Un si grand soleil
 21h05 Une heure de tranquillité
 22h50 Mon père avait raison

FRANCE 5

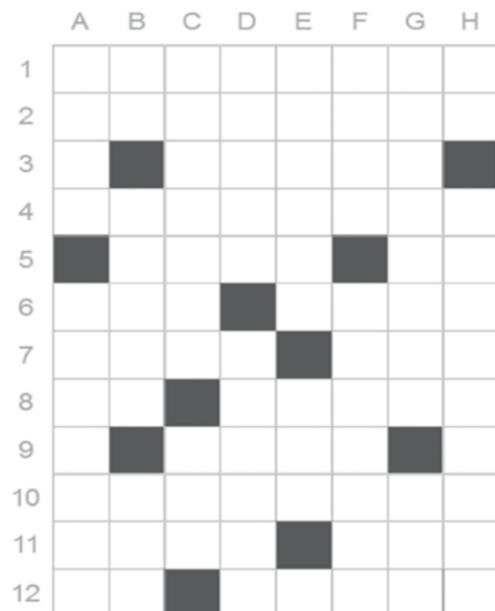
09h20 La vie secrète du zoo
 09h50 Mexique sauvage
 10h45 La p'tite librairie
 10h50 Dynasties
 11h45 La quotidienne
 13h05 Une maison, une légende
 13h40 Les docs du Magazine de la santé
 14h40 Des trains pas comme les autres
 15h10 Thaïlande, le pouvoir de l'eau
 16h00 Une vie de chaton
 17h30 C à dire ?!
 17h45 C dans l'air
 19h00 C à vous
 20h00 C à vous la suite
 20h20 Les égéries des grands hommes
 20h50 Rendez-vous en terre inconnue
 22h40 La p'tite librairie
 22h45 C dans l'air
 23h50 Le pitch cinéma
 23h55 C à vous

CANAL +

09h49 Miss Révolution
 11h33 Moonbase 8
 11h56 C'était caché
 11h58 C'était caché
 12h07 Kem's
 12h38 Kem's
 13h08 Têtard
 13h21 Star Wars : L'ascension de Skywalker
 15h39 Le meilleur reste à venir
 17h32 Profession : explorateur.trice
 18h27 Moonbase 8
 18h55 Crossing Swords
 19h17 Crossing Swords
 19h43 Têtard
 19h53 Kem's
 20h33 Kem's
 21h07 Selfie
 22h51 Plateaux Canal+ première
 22h53 The Singing Club

22 Détente

GRILLE DE MOTS CROISÉS
N°2893



HORIZONTALEMENT

1. Surcharger de travail.
2. Souvent forte chez la matrone.
3. On s'y assoit.
4. La femme au pot au lait.
5. Choisis en votant. Période cyclique.
6. Elle ouvre la porte. Acte législatif royal.
7. Affluent de la Seine. Il paraît qu'il est tétu.
8. Sigle de l'Europe. Stabiliser un meuble.
9. Dans la main du fainéant.
10. Un os dans le dos.
11. Poisson d'eau douce. Passage un peu humide.
12. Indication de lieu. Se croisent en escrime.

VERTICALEMENT

- A. Forte dénivellation. Toit arrondi.
- B. Préfixe signifiant avec. Fait le chemin entre deux villes. Pour marquer l'appartenance.
- C. Finement travaillés. Réunion autour d'un verre.
- D. Coup de karatéka. Vidée à la pelle.
- E. Cuit à feu doux. Tête parfumée et souvent piquée.
- F. Prénom féminin. Carrelage.
- G. Met en condition. Fait passer de vie à trépas.
- H. Île maintenant reliée au continent. Enfouies dans le sol.

Solution de la grille précédente

Horizontalement:

- DETECTER
- OMOPLATE
- CITHARES
- UR - ECART
- M - CB - NNE
- EMIETTE
- NURSE - LA
- TTC - ISSU
- A - URNE - X
- IDIOTIE
- ROTI - ZUP
- ENS - NEES

Verticalement:

- DOCUMENTAIRE
- EMIR - MUT - DON
- TOT - CIRCUITS
- EPHEBES - ROI
- CLAC - TEINT - N
- TARANT - SEIZE
- ETERNELS - EUE
- RESTE - AUX - PS

GRILLE

SUDOKU

N°2893

**Comment
jouer ?**

Sur chaque ligne vous devez placer les chiffres de 1 à 9 sans les répéter. Sur chaque colonne vous devez placer les chiffres de 1 à 9 sans les répéter aussi et dans chaque région de 9 cases, vous devez placer les chiffres de 1 à 9 sans les répéter. Un truc très pratique est d'éliminer les cases où votre chiffre ne peut se trouver. Pour gagner du temps, vous pouvez commencer par les chiffres les plus nombreux parmi ceux déjà inscrits dans la grille. Si vous ne savez pas quel chiffre inscrire dans votre case, à la suite de plusieurs éliminations de chiffres, vous pouvez inscrire des possibilités et plus le jeu avancera, vous allez voir si ces chiffres conviennent ou pas! Croyez-moi ce jeu est vraiment intéressant! Attention à ce que vos chiffres ne se répètent pas, sur aucune ligne ni dans chaque carré!

	3		9		6		1	
		7	3	5			8	
	5			2	7	9		
	2			4	3	7	6	
3								5
	7	5	2	1			9	
		3	1	6			7	
	1			9	4	6		
	9		8		5		4	

solution		2892						
2	6	9	4	1	3	5	8	7
3	4	7	6	5	8	1	9	2
5	8	1	9	7	2	6	3	4
9	5	6	2	3	1	4	7	8
4	7	2	8	6	9	3	1	5
8	1	3	7	4	5	2	6	9
6	9	8	3	2	4	7	5	1
7	2	5	1	8	6	9	4	3
1	3	4	5	9	7	8	2	6

JEU DES 7 ERREURS

La Règle du Jeu

Voici 2 images identiques à première vue. Sauf que sur l'une des deux images, l'auteur a volontairement commis 7 erreurs. Le jeu consiste à observer les deux images afin de retrouver les erreurs.



le saviez-vous ?

Lorsqu'un chat veut être nourri, il imite le comportement d'un bébé humain !

Les propriétaires de chats ont peut-être suspecté cela, mais il semble que nos amis félins aient trouvé un moyen de nous manipuler, nous les humains.

Des chercheurs de l'Université de Sussex ont découvert que les chats utilisent un «ronronnement de sollicitation» pour dominer leurs propriétaires et attirer l'attention et la nourriture.

Contrairement au ronronnement régulier, ce son incorpore un « cri », une vocalisation à haute fréquence, similaire à celle d'un bébé humain. Cette vocalisation est reconnue inconsciemment par les humains comme étant plus urgente.

Lily-Rose Depp dévoile un cliché inédit de Vanessa Paradis



Il est difficile d'imaginer que l'oiseau Paradis flirte avec la cinquantaine et pourtant ! Celle qui enflamme les foules avec le refrain de Joe le Taxi a fêté ce 22 décembre son 48e anniversaire. Pour l'occasion sa fille

Lily-Rose Depp lui a adressé sur Instagram un tendre message...

C'est difficile à imaginer mais Vanessa Paradis qui affiche toujours une silhouette gracile et un visage juvénile a fêté ce lundi 22 décembre son 48e an-

niversaire. Une occasion que ne pouvait manquer sa fille Lily-Rose Depp, la ravissante top que toutes les marques s'arrachent. Cette dernière a donc dévoilé sur Instagram deux clichés de sa maman afin de célébrer l'icône française. Sur le premier on découvre Vanessa sur le tournage de La fille sur le pont de Patrice Leconte, un film pour lequel l'ex de Johnny Depp avait coupé ses cheveux très courts. Sa prestation aux côtés de Daniel Auteuil, saluée unanimement, lui avait d'ailleurs valu une nomination aux César en 2000.

Le second cliché beaucoup

plus personnel, dévoile une archive familiale inédite et absolument adorable, on y découvre sur un cliché toujours en noir et blanc une Lily-Rose bébé, dans les bras de Vanessa Paradis. La mère et la fillette à la moue irrésistible y sont liées dans une adorable étreinte. «Joyeux anniversaire au plus bel ange de cette planète», a indiqué la jolie comédienne en anglais en légende avant d'ajouter tendrement en français «Je t'aime maman». Sa publication a connu un succès immédiat et la comédienne Béatrice Dalle a joint ses vœux à ceux de Lily-Rose : «oui ma chérie le plus beau

des anniversaire pour ta merveilleuse maman ». Marion Cotillard, elle, a fondu pour le cliché : « Nan mais cette photo de vous deux !!!!! Joyeux anniversaire splendide Vanessa ! » Tout comme le réalisateur Xavier Dolan : «Wow», a-t-il sobrement commenté. Du côté des anonymes les réactions ont également fleuri «Ta jumelle ! », « Tu es une princesse, fille d'un roi et d'une reine », «Vous êtes tellement choux toutes les deux!», « Tellement d'amour pour toi et ta maman, c'est une telle icône », pouvait-on lire. Des déclarations d'amour comme s'il en pleuvait !

Meghan Markle et Harry :

Cette demande qui prouve que le couple ne tourne pas le dos à la famille royale

Meghan Markle et le prince Harry multiplient les projets aux États-Unis depuis leur installation en Californie. Néanmoins, les parents d'Archie ne souhaitent pas tirer un trait définitif sur leurs liens avec la famille royale britannique, comme le prouve une récente demande du couple à Elizabeth II.

L'année 2020 aura été celle de l'indépendance pour Meghan Markle et le prince Harry. En janvier dernier, le duc et la duchesse de Sussex prenaient la décision de renoncer à leurs engagements auprès de la famille royale. Après quelques semaines au Canada, les

parents d'Archie ont choisi de s'installer en Californie. Le couple a pris ses marques dans une maison de Montecito, dans le comté de Santa Barbara.

Depuis les États-Unis, Meghan Markle et le prince Harry multiplient les activités. Le couple se consacre notamment à sa fondation Archewell, et a par ailleurs signé un contrat juteux avec le géant du streaming Netflix en septembre dernier. Les époux ont également mis en place un partenariat avec Spotify pour un podcast intitulé Archewell Audio, avec pour objectif le fait de « raconter des histoires

d'espoir et de compassion avec des invités inspirants ». L'ancienne actrice de Suits a aussi investi dans la société Clevr Blends, startup spécialisée dans la fabrication de lattes instantanées au lait d'avoine.

Meghan Markle et le prince Harry en sursis ?

Des projets variés qui prouvent que les parents d'Archie ont réussi à s'émanciper de la famille royale, et ce malgré toutes les tensions engendrées par leur départ soudain. Pour autant, les époux ne souhaitent pas tourner complètement le dos à la famille du prince Harry.



Le dimanche 27 décembre, le Daily Mail a révélé que Meghan Markle et son mari auraient demandé à Elizabeth II de prolonger de douze mois les accords du Megxit. Le couple souhaite donc conserver son patronage royal, tout

en restant des membres non actifs des Windsor. La date limite du contrat est pour le moment fixée au 31 mars prochain. Reste désormais à savoir si la souveraine saura se montrer conciliante pendant ces nouvelles négociations.

Neymar au cœur d'une polémique :

Cette fête géante en pleine épidémie qui suscite l'indignation

Selon le média brésilien O Globo, Neymar aurait prévu d'inviter plusieurs centaines de personnes chez lui pour fêter le passage à la nouvelle année. Les festivités devraient durer cinq jours.

Les scandales se suivent et se ressemblent pour Neymar. Après avoir accusé un de ses adversaires d'insultes

racistes, l'attaquant du PSG aurait lui-même tenu des propos nauséabonds à l'encontre d'Hiroko Sakai, attaquant japonais de l'Olympique de Marseille. Et les polémiques ne s'arrêtent pas là. En septembre dernier, le fisc espagnol a révélé que l'ancien joueur du FC Barcelone, également poursuivi pour homo-

phobie, lui devait la somme exacte de 34 624 268,60 euros. Un montant exorbitant qui fait de lui l'homme le plus endetté d'Espagne.

Une fête géante sur cinq jours Trois mois plus tard, Neymar est à nouveau au centre des critiques. Selon les informations du média brésilien O Globo, le sportif de 28 ans

aurait invité 500 personnes à célébrer le Nouvel an dans sa villa de Mangaratiba, près de Rio de Janeiro. Pour pouvoir assister à cette fête géante, organisée sur cinq jours, les convives auraient été priés de bien vouloir laisser leurs téléphones portables dans un vestiaire pour éviter la fuite de photos sur les réseaux so-

ciaux. De quoi susciter l'indignation au Brésil, où l'épidémie de Covid-19 a fait plus de 190 000 morts.

Contactée par Le Parisien, l'équipe de communication de Neymar a assuré qu'aucune fête ne serait organisée chez lui. Une affirmation contredite par des proches du joueur.



INDUSTRIE AUTOMOBILE :

180 dossiers de candidature de construction de véhicules et de concessionnaires de véhicules neufs

De passage, hier lundi, sur les ondes de la Radio nationale, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali a tenu à mettre le point sur un dossier crucial qui focalise l'attention ces derniers temps, à savoir l'importation de véhicules dans ses deux variantes.

Sur ce plan, le ministre a fait part de 180 dossiers de candidature de construction de véhicules et de concessionnaires de véhicules neufs, notant que certains dossiers n'étaient pas conformes



au Cahier des charges.

Aït Ali a surtout démenti toute existence d'autorisation de licence d'importation de plusieurs marques pour un seul concessionnaire, ainsi que, du reste, toute intention des autorités de revoir le Cahier des charges y afférent.

S'agissant de l'importation de véhicules de moins de trois ans, le ministre a souligné que «ce dossier est définitivement clos, vu l'impossibilité de son application sur le terrain», a-t-il tranché.

Adoptant, enfin, un ton réaliste, Aït Ali a indiqué que l'Industrie automobile n'était pas «la priorité», expliquant, dans ce sens, que «la gestion des revenus pétroliers, notamment avec la baisse des prix, se fait selon les priorités, précisant que la priorité actuellement est l'épidémie de Covid-19, et pas l'automobile», dira-t-il, estimant que les réserves de change «constituent une garantie de la souveraineté nationale, et on doit les préserver», a-t-il conclu.

EMPLOI :

Le certificat de résidence n'est plus exigé aux demandeurs dans les wilayas du Nord, maintenu dans les wilayas du Sud

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé, dimanche, la suppression de la condition liée à l'obligation de fournir le certificat de résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi à travers les Agences locales de l'emploi (ALEM) dans les wilayas du Nord et de son maintien pour les dix wilayas du Sud.

Réagissant aux «informations relayées via les réseaux sociaux, faisant état de la suppression de la condition liée à l'obligation de fournir résidence pour l'opération d'inscription auprès des ALEM», le ministère a

indiqué dans un communiqué, que «la condition de présentation du certificat de résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi à travers les ALEM dans les wilayas du Nord du pays, a été supprimée».

La condition de fournir le certificat de résidence est toutefois maintenue pour l'inscription dans les dix wilayas du Sud (Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Béchar, Tindouf, Tamanrasset, Illizi, Adrar, El Oued et Biskra), et ce au regard du «marché de travail dans ces wilayas, qui est soumis à des mesures et instructions spéciales».



Les éclaircissements du ministère interviennent dans le sillage du communiqué rendu public, samedi, par la Société

nationale des hydrocarbures Sonatrach, dans lequel, elle a démenti les informations relayées par certains quotidiens

nationaux sur la prétendue suppression de la condition liée à la résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi aux agences de l'emploi, indiquant qu'une telle décision ne relevait pas de ses prérogatives.

Pour Sonatrach, «cette information est totalement erronée et infondée», car, a-t-elle ajouté, le groupe n'intervient nullement dans les inscriptions des demandeurs d'emploi, puisque cette opération s'effectue au niveau des agences locales de l'emploi sur l'ensemble du territoire national.

QUICK ASSURANCE:

Les contrats délivrés par cette compagnie ne sont pas valables

L'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) alerte les porteurs de contrats d'assurance délivrés par une compagnie dénommée «Quick Assurance», que les polices d'assurance contractées sont «invalides» et ne couvrent pas leurs titulaires contre un quelconque risque, a indiqué lundi l'UAR dans un communiqué.

L'UAR agit, ainsi, dans le cadre de ses missions d'information du public et précise que cette entité (QUICK Assurance) est inconnue du secteur des assurances et ne figure pas sur la liste des sociétés d'assurance agréées par le



ministère des Finances.

A ce titre, elle recommande à tous les porteurs de ces contrats non valides et qui n'ont aucune valeur de s'assurer d'urgence auprès des sociétés d'assurance agréées pour couvrir leur patrimoine et leur responsabilité civile à l'égard des tiers, notamment, conclut la même source.

COVID-19 :

«AstraZeneca» annonce une formule gagnante à 100%

Le groupe pharmaceutique britannique «AstraZeneca» a affirmé avoir trouvé, après des recherches supplémentaires, «la formule gagnante» pour son vaccin contre la Covid-19, développé avec l'université d'Oxford, sur lequel le régulateur britannique doit se prononcer dans les tous prochains jours.

Dans les colonnes du Sunday Times, le directeur général du Groupe, Pascal Soriot a effet soutenu, dimanche, avoir trouvé la formule gagnante, surlignant, dans cette veine, que son vaccin assurait «une protection de 100% contre les formes sévères du Covid-19».

Pour rappel, dans les résultats intermédiaires d'essais cliniques à grande échelle réalisés au Royaume-Uni et au Brésil, le laboratoire britannique avait annoncé en

novembre que son vaccin était en moyenne efficace à 70% contre plus de 90% pour ceux de Pfizer/BioNTech et Moderna.

Derrière ce résultat en moyenne se cachent de grands écarts entre deux protocoles différents: l'efficacité est de 90% pour les volontaires qui ont d'abord reçu une demi-dose, puis une dose complète un mois plus tard, mais de seulement 62% pour un autre groupe vacciné avec deux doses complètes.

Ces résultats avaient été critiqués car l'injection d'une demi-dose était due à une erreur et un groupe relativement réduit avait suivi ce protocole. L'entreprise avait alors annoncé que son vaccin nécessitait une étude supplémentaire.

Il est à noter que le vaccin Oxford/AstraZeneca est très attendu car il est relativement peu coûteux et

ne nécessite pas des conditions de conservation à une température aussi froide que celui de Pfizer/BioNTech, par exemple, conservé à -70 degrés.

Évoquant, enfin, la mutation du virus, pascal Soriot a estimé que le vaccin «devrait rester efficace», même s'il se réserve, confiant qu'«on ne peut pas en être sûr, donc nous allons faire des essais», dira-t-il.

Il serait utile de souligner, par ailleurs, que Le gouvernement britannique a annoncé mercredi avoir soumis les données complètes du vaccin Oxford/AstraZeneca au régulateur britannique, la MHRA, et, selon la presse britannique toujours, cette dernière doit se prononcer dans les tous prochains jours en vue d'injection à partir du 4 janvier.